PROJETS D'INVESTISSEMENT POUR LA RESILIENCE DES ZONES COTIERES EN AFRIQUE DE L'OUEST (WACA ResIP 1&2)

RAPPORT ANNUEL CONSOLIDE 2025

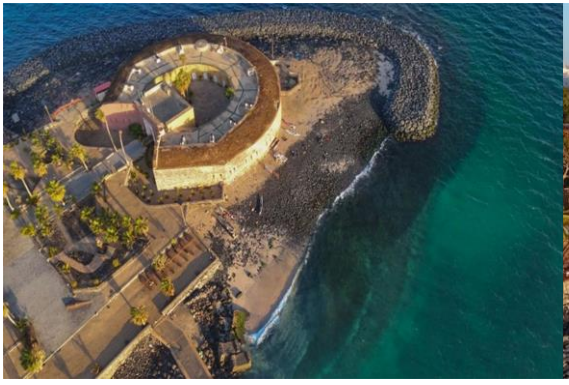



Mai 2026

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX 3

LISTE DES PHOTOS 3

LISTE DES FIGURES 4

SIGLES ET ABREVIATIONS 5

RESUME EXECUTIF 9

1. INTRODUCTION 16

1.1. Rappel sur le projet 18

1.1.1. Informations clés sur les projets 18

1.1.2. Objectifs des projets 19

1.1.3. Structuration des projets 19

1.1.4. Partenaires de mise en œuvre 21

1.1.5. Cadre institutionnel des projets 22

2. EVOLUTION DES INDICATEURS DU CADRE DE RESULTATS 25

2.1. Indicateurs de l'objectif de développement (ODP) 25

2.2. Indicateurs de résultats intermédiaires 30

3. BILAN DETAILLE DE L'EXECUTION TECHNIQUE 34

A. BILAN DE L'EXECUTION TECHNIQUE SUR RESIP1 34

3.1. Composante 1 : Intégration régionale 34

3.1.1. Stratégies et solutions financières 34

3.1.2. Sous-composante 1.2 : Accords et protocoles régionaux relatifs au littoral 35

3.1.3. Sous-composante 1.3 : Observation régionale du littoral (RAS pour ResIP1) 36

3.1.4. Sous-composante 1.4 : Appui à la mise en œuvre au niveau régional 36
3.3. Composante 3 : Renforcement des investissements physiques et sociaux 38
B. BILAN DE L'EXECUTION TECHNIQUE SUR ResIP2 43
3.4. Composante 1 : Intégration régionale 43
3.4.1. Sous-composante 1.1. Stratégies régionales, Politiques et gouvernance 43
4- BILAN DE L'EXECUTION FINANCIERE 51
4.1 – Bilan de l'exécution financière du ResIP1 51
4.2. Bilan de l'exécution financière du ResIP2 56
5. MESURES DE SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES 59
6. COMMUNICATION 0
Au niveau des pays, ... 0
7. PLANIFICATION ET SUIVI-EVALUATION 2
7.1. Planification 2
7.2. Suivi - Evaluation 4
8. PRINCIPALES DIFFICULTES ET SOLUTIONS 10
9. LEÇONS APPRISES ET PERSPECTIVES 11
Leçons apprises 11
Perspectives 0
10. CONCLUSION 0

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Principaux repères des composantes régionales des projets WACA 18
Tableau 2: Intitulé des COMPOSANTES DES projets WACA 21
Tableau 3: Fiche signalétique des projets ResIP1&2 23
Tableau 4 : Score d'Intégration Régionale (SIR) 29
Tableau 5: Bilan de l'exécution financière par Bénéficiaire 52
Tableau 6 : Décaissement 2025 par composante 54
Tableau 7 : Bilan de l'exécution financière par source de financement du PTBA 2025 55
Tableau 8 : Bilan de l'exécution financière par bénéficiaire sur ResIP2 57
Tableau 9 : Décaissement du PTBA 2025 par composante 58
Tableau 10 : Décaissement du PTBA 2025 par source de financement 59
Tableau 11: Nombre de comités locaux installés dans les pays 63
Tableau 12 : situation des plaintes reçues et traitées par les pays du ResIP 1 63

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Mise en place du tapis d'enrochement inférieur et supérieur réfection du podium et du temple de Vodum, réhabilitation de la piste en terre de Gbèkon et végétalisation sur la berge sud du fleuve Mono à Gbèkon (Bénin) 39
Photo 2: Travaux de stabilisation du cordon sableux de Grand Lahou EN CÔTE D'IVOIRE 40
Photo 3 : Développement d'une AGR de culture hors sol de tomates et élevage de lapins en Côte d'Ivoire 40
Photo 4 : Images illustratives des travaux de protection côtières réalisés sur l'île de Gorée (Sénégal) 41
Photo 5 : travaux de construction des ouvrages de protection côtière à Agbodrafo (Togo) 42

Photo 6 : Atelier régional d'harmonisation de la mise à jour du SDLAO – Bilan 2024 et de restitution du suivi des indicateurs de risques côtiers au niveau national 44
Photo 7 : Panel et ASSEMBLEE GENERALE DU RESEAU DES PARLEMENTAIRES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AU SENEGAL REPES, 20 février 2025 46
Photo 8 : Images de l'installation de rampes métalliques à Sukuta Nema (à gauche) et construction d'une passerelle en acier à Dippakunda (à droite) en Gambie 50

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Evolution des différents indicateurs de l'ODP du projet WACA ResIP 1 27
Figure 2 : Décaissement global cumulé par institutions/pays 56
Figure 3 : Décaissement global cumulé du ResIP2 59
Figure 4 : Mise en œuvre des PAR par type de grands travaux et par site dans les pays 1 60
Figure 5 : motifs des plaintes traitées par les commissions de gestion des plaintes 64
Figure 6 : Evolution des taux moyens d'exécution physique et financière depuis 2019 8

SIGLES ET ABREVIATIONS

Sigle	Définition
ABC	Secrétariat de la Convention d'Abidjan
ABE	Agence Béninoise pour l'Environnement
ACCB	Aires Communautaires de Conservation de la Biodiversité
AGR	Activité génératrice de revenus
AMI	Avis à manifestation d'intérêt
AMP	Aire marine protégée
ANAGIL	Agence Nationale de Gestion Intégrée du Littoral
ANGE	Agence Nationale de Gestion de l'Environnement
ANO	Avis de non-objection
APD	Avant-projet détaillé
APS	Avant-projet sommaire
BAR	Bureau d'appui régional
BM	Banque mondiale
CEREMA	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CGES	Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
CNP	Comité National de Pilotage
CPDD	Commission Préfectorale de Développement Durable
CRP	Comité Régional de Pilotage
CSE	Centre de Suivi-Ecologique
CSR	Comité Scientifique Régional
CT	Comité Technique
DAL	Directives d'Aménagement du Littoral
DAO	Dossier d'appel d'offres
DAREN	Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement

DEEC	Direction de l'environnement et des établissements classés
DP	Demande de propositions
DRF	Demande de Remboursement Financier
EESS	Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
ESA	European Space Agency
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FND	Fonds nordique de développement
GIZC	Gestion intégrée de la zone côtière
HCM	Haut Conseil pour la Mer
IDA	International Développement Association
MCVDD	Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable
MEDD	Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD)
MERF	Ministère de l'environnement et des ressources forestières
MNGP/G	Mécanisme national de gestion des plaintes et griefs
MOLOA	Mission d'Observation du Littoral Ouest Africain
MUSD	Million de dollars US
NASA	National Aeronautics and Space Administration
ODP	Objectif de Développement du Projet
ONL	Observatoire National du Littoral
ORLOA	Observatoire Régional du Littoral Ouest Africain
PAGIL	Plan d'Aménagement et de Gestion Intégrée du Littoral ivoirien
PAR	Plan d'Action de Réinstallation
PARSI	Plan d'Action Régional Stratégique pour les Investissements
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PIM	Plan d'investissement multisectoriel
PND	Parc National de Diawling
PNGIZC	Plan National de Gestion Intégrée des Zones Côtières

PNLB	Parc National de Langue de Barbarie
PPM	Plan de Passation des Marchés
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
RBTDS	Réserve de Biosphère Transfrontalière du Delta du Sénégal
RIF	Rapport Intérimaire Financier
SAP	Système d'Alerte Précoce
SDD	Schéma Directeur Détaillé
SDLAO	Schéma Directeur du Littoral d'Afrique de l'Ouest
SE	Suivi et Evaluation
SERRP	Projet de relogement d'urgence de Saint-Louis
SES	Sauvegardes Environnementales et Sociales
SIG	Système d'Information Géographique
SNGIZC	Stratégie Nationale de Gestion Intégrée des Zones Côtières
SSE	Spécialiste en Suivi-évaluation
STP	Sao Tomé-et-Principe
TDR	Termes De Référence
TTL	Task Team Leader
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGP	Unité de Gestion de Projet
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses ressources
UICN-PACO	Programme de l'UICN pour l'Afrique centrale et Occidentale
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'Appui aux projets
URG	Unité Régionale de Gestion
USD	United States dollar (Dollar des Etats-Unis)
WABICC	Programme pour la Biodiversité et le Changement Climatique en Afrique de l'Ouest
WACA	West African Coastal Areas
WACA BAR	Bureau d'Appui Régional du WACA

WACA ResIP	Western Africa Coastal Areas Resilience Investment Project
ZS	Zones d’expansion sécurisées

RESUME EXECUTIF

Les Projets d'Investissement pour la Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest couvrent neuf (9) pays, à savoir : le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal et le Togo dans le cadre du WACA ResIP (P162337), ainsi que la Gambie, le Ghana et la Guinée-Bissau au titre du WACA ResIP 2 (P175525).
Ces deux projets partagent un objectif commun : renforcer la résilience des communautés et des zones côtières dans les pays concernés.
Les principaux progrès techniques et financiers enregistrés en 2025 pour l'ensemble des deux projets se résument comme suit :

Evolution des indicateurs du cadre de résultats : pour le ResIP1, l'analyse comparée des valeurs réalisées avec celles de l'exercice 2024 pour chacun des indicateurs liés à l'objectif de développement notamment les ménages situés dans les zones côtières ciblées moins exposés, notamment «à l'érosion » pour l'ODP1, «aux inondations » pour l'ODP2, «à la pollution » pour l'ODP3, la « proportion des bénéficiaires ciblés ayant donné une appréciation "satisfait" ou plus concernant les interventions du projet » pour l'ODP4 et l'ODP5 « score d'intégration régionale », montre que ces indicateurs ont tous connu des avancées majeures au cours de la période considérée. Les données collectées auprès des différents partenaires, puis traitées et analysées, ont permis de porter respectivement l'ODP1 de 89 % à 155 %, l'ODP2 de 54 % à 71 %, l'ODP3 de 73 % à 111 %, l'ODP4 de 111 % à 113 % et l'ODP5 de 39 % à 62 % (pour ResIP 1 et 2). Les indicateurs de résultats intermédiaires ont également enregistré des avancées notables.
Au niveau du ResIP2, les indicateurs de l'ODP n'ont pas connu d'évolution majeure. Toutefois, il convient de relever que la Gambie a réalisé une enquête de satisfaction, laquelle établit à 80 % la proportion de bénéficiaires satisfaits des réalisations du projet WACA.

Les progrès enregistrés dans l'atteinte des cibles résultent des réalisations menées tant au niveau régional que dans les pays du ResIP1&2. En effet, l'élaboration de documents stratégiques tels que la stratégie de mobilisation des ressources pour le financement de la résilience des zones côtières, les guides généraux de réalisation des études d'impact environnemental et social (EIES) et des audits environnementaux et sociaux, ainsi que la réalisation des grands travaux dans certains pays notamment le curage mécanique du chenal Gbaga par le Togo et le Bénin, le colmatage des brèches et de fixation des dunes en Mauritanie, la réalisation à 70% des travaux de construction du cordon sableux du Grand Lahou en Côte d'Ivoire et la protection côtière et la stabilisation de l'île de Gorée au Sénégal constituent des avancées majeures ayant contribué à améliorer significativement les performances observées sur les indicateurs.

Bilan technique : sur le ResIP 1, le taux d'exécution physique des PTBA 2025 au 31 décembre s'établit à 79 %, soit une progression de 11 points par rapport à 2024. Ce taux présente des disparités selon les institutions, variant de 66 % en Côte d'Ivoire à 88 % au Togo et au Bénin, avec des niveaux de 71 % pour le Sénégal et de 68 % pour l'UEMOA . Par ailleurs, la Mauritanie et le Bénin ont procédé à la clôture de leurs projets au cours de l'année 2025.

Sur le ResIP2, les informations disponibles concernent seulement la composante régionale. A ce niveau, le taux physique d'exécution du PTBA 2025 est de 27%.

Les principaux résultats concernant la Composante 1 « Renforcement de l'intégration régionale » sont détaillés ci-après :

- ☞ L'élaboration de la stratégie de mobilisation des ressources pour le financement de la résilience des zones côtières et la formation des formateurs sur ladite stratégie ;
- ☞ L'élaboration d'un guide général de réalisation des études d'impact environnemental et social (EIES) et d'un guide général de réalisation des audits environnementaux et sociaux (AES) ;
- ☞ La réalisation des audits des états financiers des Exercices 2023 et 2024 de la composante régionale des projets ;

- ☞ L'élaboration des rapports annuels d'avancement et de suivi environnemental et social de la composante régionale des projets ;
- ☞ Le démarrage du processus d'évaluation finale du Projet WACA ResIP et de l'évaluation à mi-parcours du ResIP2 ;
- ☞ L'appui aux pays pour la ratification des 04 protocoles additionnels de la convention d'Abidjan ;
- ☞ L'appui aux pays pour la création des AMP ;
- ☞ La poursuite du renforcement des capacités des chargés de suivi-évaluation sur l'utilisation de la plateforme Ruche ;
- ☞ La validation de la méthodologie scientifique de mesure du carbone dans le cadre de la mise en place d'une initiative pilote de carbone bleu, visant la certification carbone de sites de mangroves en Guinée-Bissau ;
- ☞ Le suivi de l'état d'avancement des mesures de sauvegarde environnementale et sociale ;
- ☞ La capitalisation des bonnes pratiques de WACA ResIP1.

Les principaux résultats au titre de la Composante 2 « Renforcement du cadre politique et institutionnel » sont les suivants :

Au Bénin, la poursuite des réunions des comités mixtes Bénin–Togo, l'appui à l'opérationnalisation de la Cellule Nationale de Protection et de Gestion du Littoral (CNPGL) s'est poursuivi, l'organisation de l'atelier de renforcement des capacités des opérateurs privés sur les textes de loi régissant l'ouverture et l'exploitation des carrières de sable et de gravier dans la Réserve de Biosphère du Mono.

En Côte d'Ivoire : tous les textes réglementaires prévus dans le cadre du projet ont été validés et adoptés, à l'exception du projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Gestion Intégrée du Littoral (ANAGIL), qui est soumis au Secrétariat Général du Gouvernement depuis 2019.

En Gambie : l'actualisation des instruments juridiques et politique ainsi que le renforcement des capacités des acteurs à travers des sensibilisations à la gestion des risques de catastrophe, de préparation aux situations d'urgence et aux systèmes d'alerte précoce.

Au Ghana : l'actualisation des instruments politiques, juridiques et institutionnels, le développement des initiatives de gestion des déchets et l'organisation des sessions de renforcement des capacités au profit des acteurs impliqués dans la gestion du projet.

En Guinée-Bissau : la mise à jour des outils de gestion du projet ainsi que les instruments politiques et juridiques en matière de gestion.

En Mauritanie : le renforcement des capacités des partenaires du projet en charge de la surveillance du littoral, la poursuite de la mise en œuvre du plan de communication et la réalisation de certaines activités de préparation du nouveau projet WACA+.

Au Sénégal : la validation de l'étude sur l'état des lieux du trait de côte entre le Sénégal et la Mauritanie, la finalisation du plan d'action de renforcement de l'inspection interne du MEDDTE, le renforcement de capacités des membres du comité technique, du comité de pilotage et de l'UGP sur la planification spatiale marine et l'analyse institutionnelle.

Au Togo : la poursuite des réunions du comité mixte Bénin–Togo, la finalisation et le déploiement de l'application de dématérialisation des procédures de l'ANGE, le renforcement des capacités des acteurs des ministères et institutions sur la formulation de projets à soumettre au FEM, au FA et FVC, l'acquisition d'équipements pour renforcer la SAP, l'élaboration du document de vision, de but, d'objectifs, de principes et d'actions du plan spatial marin et côtier.

Les principaux résultats pour la Composante 3 « Renforcement des investissements physiques et sociaux » se déclinent comme ci-après :

Au Bénin, l'achèvement des travaux de curage mécanique du chenal Gbaga et de restauration des écosystèmes associés, sous la conduite du Togo, la finalisation des

travaux d'aménagement et de stabilisation de la berge sud du fleuve Mono à Gbèkon, l'achèvement des travaux de réhabilitation/aménagement de la mare aux crocodiles et de construction de 5 forages à Tannou, la réalisation de l'étude de faisabilité technique des travaux de stabilisation de l'embouchure de la Bouche du Roy, la poursuite de la mise en œuvre des AGR.

En Côte d'Ivoire : la réhabilitation de 9 ha de mangroves et de 4 ha de forêts communautaires. Les travaux de construction de l'ouvrage de stabilisation du cordon sableux de Grand Lahou ont été réalisés à 73% et le démarrage de 316 projets d'AGR sur 416 projets au profit de 332 ménages constituant 1 069 personnes dont 56% de femmes.

En Gambie : la mise en place des mesures de mitigation à court terme des inondations et de la pollution le long du ruisseau Kotu pour réduire l'exposition aux inondations pour 2 600 foyers (100 % de l'objectif annuel) et à la pollution pour 4 000 foyers (80 % de l'objectif, la poursuite des études de faisabilité et les plans détaillés des travaux d'atténuation du risque d'inondation du ruisseau Kotu, la finalisation du Manuel des subventions pour Le renforcement des moyens de subsistance et la résilience.

Au Ghana : l'étude de faisabilité du bassin de la Basse Volta (LVB) portant sur le risque d'inondation et l'atténuation de l'érosion est réalisée à 90%, le lancement de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) des travaux physiques de protection côtière entre l'estuaire de la Volta et Atorkor, dans le bassin de la Basse Volta, le développement d'un programme de récupération des anciens filets de pêche le long de la côte ghanéenne, ainsi que la réalisation d'une étude visant à évaluer l'utilisation de matériaux d'emballage alternatifs comme solution pour réduire la pollution plastique côtière.

En Guinée-Bissau : la mise en place de jeunes plantations dans les parcs de Cantanhez, Cacheu et Cufada, la finalisation du plan de gestion du PNC, la réalisation des évaluations d'efficacité de la gestion (METT/IMET) dans les parcs de Cantanhez et Cufada, la création et la mise en place de sous-comités de gestion au sein des parcs du PNLC et du PNC.

En Mauritanie, la réalisation des travaux complémentaires de colmatage des brèches, l'achèvement des travaux de fixation mécanique de 40 ha de dunes, la finalisation des travaux de construction de la barrière de protection du littoral nord de Nouakchott, l'achèvement des travaux résiduels de reboisement d'artères et d'aménagement d'espace public dans certaines communes du littoral de Nouakchott.
Au Sénégal, la réalisation des travaux de protection et stabilisation côtière de l'île de Gorée avec la protection de 1,54 km, la réalisation de l'étude sur les paramètres physico chimiques du sol et de l'eau dans les zones de reboisement de mangroves du Parc national de la Langue de Barbarie avec l'élaboration de trois guides, la poursuite des activités de regarnissage, de suivi et d'entretien des superficies reboisées, le renforcement de capacités des femmes transformatrices de l'unité de Mboumbaye.
Au Togo : le démarrage des travaux de protection côtière du segment allant de Gbodjomé à Agbodrafo avec la pose de 05 nouveaux épis, l'élaboration du rapport provisoire du plan de maintenance et d'entretien des ouvrages de protection côtière incluant un modèle financier, la réalisation des travaux de curage mécanique du chenal Gbaga et de restauration des écosystèmes associés.

Bilan de l'exécution financière
Sur le ResIP 1, le montant du PTBA 2025 s'élève à 85 193 687 USD, soit une hausse d'environ 19 millions de dollars américains par rapport à l'année 2024. Cette progression s'explique principalement par la programmation, par les pays, des grands travaux restants en vue de leur achèvement avant la clôture du projet.
Ce budget a été exécuté à 92% en hausse de 19 points par rapport au taux d'exécution de 73%, enregistré l'année précédente. Ce taux varie de 62 % pour l'UEMOA à 110 % pour le Bénin, qui a clôturé le ResIP1 à fin juin 2025. Suivent, par ordre décroissant, le Togo (98 %), la Mauritanie (97 %), la Côte d'Ivoire (86 %) et le Sénégal (81 %). Le taux cumulé moyen des décaissements depuis le démarrage du projet en 2018 est de 74%. Rappelons que le WACA ResIP1 devrait initialement clôturer au 31 décembre 2023 mais a bénéficié d'une prorogation de la date de clôture jusqu'au 31 décembre 2026.

Sur le ResIP2, le montant programmé pour le PTBA 2025 est de 40 534 645 USD soit une progression de 24,8 millions environ. Ce montant est réparti comme suit : UEMOA (composante régionale) avec 4 781 956 USD, la Gambie avec 8 319 982 USD, le Ghana avec 23 464 562 USD et la Guinée-Bissau avec 3 968 145 USD. Au 31 décembre 2025, le taux d'exécution du PTBA 2025 est de 28 %, avec des disparités selon les institutions/pays : 25 % pour l'UEMOA, 40 % pour la Gambie, 19 % pour le Ghana et 59 % pour la Guinée-Bissau. Le taux moyen de décaissement cumulé s'établit à 9 % traduisant un démarrage encore timide des activités.

1. INTRODUCTION

Le premier Projet d'Investissement pour la Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP, P162337) couvre six (06) pays, à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal et le Togo, tandis que le second projet (WACA ResIP 2, P175525) concerne trois (03) pays : la Gambie, le Ghana et la Guinée-Bissau.

Les deux projets ont pour objectif commun de renforcer la résilience des communautés et des zones côtières dans les pays concernés. Ils sont structurés autour de quatre (04) composantes, comprenant une composante d'intégration régionale (composante 1) et trois (03) composantes nationales consacrées respectivement au renforcement du cadre institutionnel et politique (composante 2), aux investissements physiques et sociaux (composante 3), ainsi qu'à la coordination et à la gestion du projet (composante 4).

L'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) assure la maîtrise d'ouvrage des composantes régionales et bénéficie des assistances techniques de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses ressources (UICN), du Centre de Suivi Écologique (CSE) de Dakar, du Secrétariat de la Convention d'Abidjan (ABC), du Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) et du Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et Marine (PRCM).

Les principaux objectifs de l'exercice 2025 étaient de :

- Poursuivre la finalisation des études régionales en cours ;
- Poursuivre l'harmonisation du cadre juridique pour la gestion intégrée des zones côtières et marines ;
- Poursuivre la mise en place de l'ORLOA et du système d'alerte précoce sur les risques côtiers en Afrique de l'Ouest ;
- Mobiliser l'expertise pour appuyer la mise en œuvre des deux projets ;

- Poursuivre le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire pour la gestion des ressources côtières et transfrontalières ;
- Poursuivre la mise en œuvre des activités du WACA ResIP2 en Gambie, au Ghana et en Guinée-Bissau ;
- Poursuivre le processus de réalisation des investissements physiques (Sénégal, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Bénin et Togo) et sociaux (Bénin, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sénégal et Togo) ;
- Renforcer les capacités des spécialistes thématiques sur le suivi et la mise en œuvre des instruments de sauvegardes environnementales ;
- Poursuivre le suivi-évaluation consolidé des résultats des Projets et assurer la capitalisation des acquis du Projet WACA ResIP1.

La mise en œuvre des PTBA 2025, tant au niveau national que régional, a été marquée par certaines contraintes et difficultés ayant légèrement affecté la performance globale des activités.

Le présent rapport annuel consolidé dresse un bilan des réalisations et met en évidence les résultats obtenus dans le cadre des projets WACA ResIP 1 et 2. Il est structuré autour des points suivants :

- Rappel sur les projets ;
- Evolution des indicateurs du cadre de résultats ;
- Bilan détaillé de l'exécution technique du projet par composante ;
- Bilan de l'exécution financière ;
- Bilan des activités de sauvegardes environnementales et sociales, de communication et de suivi-évaluation ;
- Difficultés rencontrées, solutions proposées et perspectives.

1.1. Rappel sur le projet

1.1.1. Informations clés sur les projets

TABLEAU 1: PRINCIPAUX REPERES DES COMPOSANTES REGIONALES DES PROJETS WACA

Repères	**WACA ResIP1 (P162337)**	**WACA ResIP 2 (P175525)**
Négociations	Février 2018	3 novembre 2022
Signature de l'accord de financement BM-UEMOA	21 Avril 2018	16 mars 2023
Signature de l'accord de projet BM-UICN	26 septembre 2018	
Entrée en vigueur	30 novembre 2018	12 juin 2023
Date prévue pour la revue à mi-parcours selon les accords juridiques	Mi-2021	Mi-2025
Fin de l'exécution prévisionnelle selon les accords juridiques	31 décembre 2023 et prorogé au 31 décembre 2026	31 décembre 2027

1.1.2. Objectifs des projets

Les Projets WACA ResIP 1&2 sont des projets régionaux multi-pays ayant pour objectif commun de renforcer la résilience des communautés et des zones côtières dans neuf (09) pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Bénin, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal et Togo pour WACA ResIP 1 et Gambie, Guinée-Bissau et Ghana pour WACA ResIP2). À cet égard, ils visent à renforcer les capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation des pays bénéficiaires et à réduire les risques communs auxquels ils sont exposés, qu'ils soient d'origine naturelle ou anthropique, qu'ils soient similaires pour la totalité ou la plupart des pays ou de nature transfrontalière. Chaque projet inclut une composante d'intégration régionale qui vise à renforcer et promouvoir l'intégration régionale dans la gestion intégrée du littoral ouest-africain.

1.1.3. Structuration des projets

Le premier Projet WACA ResIP est structuré autour de quatre (04) composantes :

- Composante 1 : Renforcer l'intégration régionale (12 millions d'euro de l'Association Internationale de Développement (IDA). Cette composante permettra le renforcement de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest pour l'amélioration de la gestion des zones côtières
- Composante 2 : renforcer le cadre politique et institutionnel (38,8 millions $EU : 26,9 millions $EU de l'IDA ; 6,1 millions $EU du FEM ; 5,8 millions $EU de contributions de contrepartie). Elle aidera

  les pays à élaborer le cadre de politiques adéquat et les outils nécessaires pour le développement et/ou l'opérationnalisation de leurs stratégies et plans de gestion du littoral, à l'échelle nationale comme régionale ;
- Composante 3 : renforcer les investissements physiques et sociaux nationaux (152, 7 millions $EU : 134, 9 millions $EU de l'IDA ; 13,1 millions $EU du FEM ; 4,7 millions $EU de contributions de contrepartie). Cette composante financera des investissements côtiers ou sous-projets, visant à protéger les zones vulnérables de

l'érosion et des inondations côtières, à appuyer les opérations de contrôle de la pollution et de gestion des déchets et à promouvoir le développement côtier résiliant face aux changements climatiques. Outre le financement initial de cette composante, trois (03) pays ont bénéficié de financements additionnels notamment le Bénin, 24 millions $EU de l'IDA ; Sao Tomé-et-Principe, 6 millions EU du FEM et le Togo 12 millions $EU de l'IDA. Le total actualisé se chiffre à 194,7 millions EU.

- Composante 4 : Coordination nationale (18,28 millions $EU : 16,28 millions $EU de l'IDA ; 1 million $EU du FEM ; 1 million de fonds de contrepartie).

Le deuxième projet d'investissement (WACA ResIP 2, P175525) est structuré comme le premier et comprend :

- Une composante 1 sur l'intégration régionale fonctionnant sur la même base que celle du projet WACA ResIP1 (16 millions $EU de l'IDA), complétée par deux nouvelles zones d'intégration régionale spécifiquement conçues pour soutenir la mise en œuvre du Cadre environnemental et social et l'harmonisation de la résilience climatique et de la résilience côtière ;
- Une Composante 2 : renforcer le cadre politique et institutionnel (28.1 millions $EU : 26.1 millions $EU de l'IDA et 2 millions $EU de PROBLUE) ;
- Une Composante 3 : renforcer les investissements physiques et sociaux nationaux (187 millions
  $EU : 184.0 millions $EU de l'IDA et 3 millions $EU de PROBLUE) ;
- Une Composante 4 : coordination nationale (14.9 millions $EU de l'IDA).

TABLEAU 2: INTITULE DES COMPOSANTES DES PROJETS WACA		
Repères	**WACA ResIP1 (P162337)**	**WACA ResIP 2 (P175525)**
Composante 1	Renforcer l'intégration	Intégration régionale
Composante 2	Renforcer le cadre politique et institutionnel	Renforcer le cadre politique et institutionnel
Composante 3	Renforcer les investissements physiques et sociaux nationaux	Renforcer les investissements Physiques et sociaux nationaux
Composante 4	Coordination nationale	Coordination nationale

1.1.4. Partenaires de mise en œuvre

Pour la mise en œuvre des Projets WACA ResIP, l'IDA a signé des accords de financement avec l'UEMOA (ResIP 1 & 2) et les neuf (09) pays bénéficiaires (Bénin, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal et Togo, pour le ResIP 1 et Gambie, Ghana et Guinée-Bissau, pour le ResIP 2), ainsi qu'un accord de projet avec l'UICN (ResIP 1). Les accords de financement avec l'UEMOA et celui de projet avec l'UICN (ResIP 1) concernent la composante 1, relative à l'intégration régionale. A travers ces accords la Commission de l'UEMOA assure le rôle de maître d'ouvrage de cette composante et mobilise l'UICN, en vue de mettre en place et de coordonner le Bureau d'Appui Régional (dénommé « WACA BAR »), pour appuyer les pays dans le cadre du projet. Elle mobilise également d'autres institutions régionales pour l'assistance technique aux pays dont notamment, la Convention d'Abidjan, le CSE de Dakar, le RAMPAO et le PRCM.

Les accords de financement avec les neufs (09) pays sont relatifs à la mise en œuvre des composantes « Renforcer les politiques et institutions nationales » (Composante 2), « Renforcer les investissements physiques et sociaux au niveau national » (Composante 3) et « Coordination nationale » (Composante 4).

1.1.5. Cadre institutionnel des projets

Le cadre institutionnel des projets WACA ResIP est composé des organes de pilotage et des organes de coordination et de gestion.

Au niveau régional, le pilotage du projet est assuré par le Comité régional de pilotage (CRP) tandis que la coordination et la gestion sont placées sous la responsabilité de l'Unité Régionale de Gestion (URG) et du Bureau d'Appui Régional (BAR) respectivement logés au niveau de l'UEMOA et de l'UICN.

- **Le Comité régional de pilotage** (CRP) est l'organe suprême d'orientation du Projet sur les questions régionales. Il regroupe les représentants de l'UEMOA (Commissaire en charge de l'environnement) et des neuf (09) pays concernés (présidents des Comités nationaux de pilotage), en tant que membres, ainsi que les représentants de l'UICN, de l'ABC, du CSE, du PRCM et du RAMPAO et des principaux partenaires techniques et financiers. Les neuf (09) coordonnateurs nationaux participent également au CRP, en tant qu'observateurs.
- **L'Unité Régionale de Gestion** (URG) a été mise en place, au sein du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement (DAREN). Elle est chargée de gérer les relations entre la Commission de l'UEMOA, la Banque mondiale et les autres parties impliquées dans la mise en œuvre des composantes relatives à l'intégration régionale du projet.
- **Le Bureau d'appui régional** (BAR) a été mis en place par l'UICN pour assurer la coordination technique des composantes relatives à l'intégration régionale et assurer l'appui technique aux pays d'intervention du projet dans la mise en œuvre des activités. Au niveau national, les comités nationaux de pilotage assurent le pilotage du projet et les unités nationales de gestion du projet (UGP), appuyées par les Comités nationaux techniques du projet (CT), sont responsables de la coordination et la gestion.
- **Les Comités nationaux de pilotage (CNP)** : chaque pays concerné dispose de son CNP qui est l'organe d'orientation du projet, d'approbation des plans de travail et budgets annuels (PTBA), des plans de passation des marchés et des rapports

préparés par l'unité de gestion du projet (UGP). Il est composé des fonctionnaires et des représentants locaux compétents des parties prenantes.

- **Les Comités nationaux techniques du projet** : chaque pays établit un Comité technique multisectoriel (CT) pour assurer la coordination technique et un engagement sans faille de toutes les parties prenantes dans la gestion des zones côtières. Ils regroupent les représentants des secteurs et des entités concernées par la gestion des zones côtières et impliquées dans la mise en œuvre du projet pour assurer une bonne coordination technique.

Les Unités nationales de gestion du projet (UGP) : dans chaque pays, une UGP est établie pour gérer le projet et soutenir sa mise en œuvre à l'échelle nationale et assurer la coordination avec l'UICN/WACA-BAR et d'autres entités régionales, y compris la gestion éventuelle d'accords subsidiaires avec les bénéficiaires régionaux. L'UGP est chargée de préparer les plans de travail et budgets annuels, gérer la passation des marchés pour les besoins nationaux des institutions, et fournir un appui aux institutions homologues dans la mise en œuvre des activités.

TABLEAU 3: FICHE SIGNALETIQUE DES PROJETS RESIP1&2

Coût et financement du projet	Les ressources mobilisées pour la mise en œuvre des projets WACA ResIP sont évaluées[1] **479 239 418**millions de dollars.						
	Bénéficiaire	**Sources de financement**					
		IDA	**FEM**	**FND**	**Etats**	**Total**	**Proportion**
	Projet WACA ResIP2						
	Gambie	45 000 000				45 000 000	19%
	Ghana	150 000 000				150 000 000	62%
	Guinée-Bissau	30 000 000				30 000 000	12%
	UEMOA	16 000 000				16 000 000	7%
	S/T WACA ResIP2	**241 000 000**				**241000000**	

	Projet WACA ResIP 1						
	Bénin	45 000 000	11 568 708	4 600 000	2 000 000	63 168 708	27%
	Côte d'Ivoire	30 000 000			3 000 000	33 000 000	14%
	Mauritanie	20 000 000			2 000 000	22 000 000	10%
	STP	8 000 000	1 146 789		0	9 146 789	4%
	Sénégal	31 620 000		4 848 400	1 370 200	37 838 600	16%
	Togo	49 500 000	8 285 321		3 300 000	61 085 321	27%
	UEMOA	12 000 000				12 000 000	5%
	S/T WACA ResIP1	**196 120 000**	21 000 818	9 448 400	11 670 200	**238 239 418**	
	TOTAL	**437 120 000**	**21 000 818**	**9 448 400**	**11 670 200**	**479 239 418**	
Sources de financement	IDA (BM), FEM, FND et les Etats bénéficiaires						

NB : Certains pays ont bénéficié de financements additionnels, notamment :

- ✓ Le Togo qui a bénéficié 41,825 millions de dollars de l'AFD et 29,875 millions de dollars de Invest International et ;
- ✓ La Côte d'Ivoire qui a obtenu un financement de ICO Espagne de 32,5 millions de dollars ;
- ✓ Le Ghana a bénéficié d'un financement additionnel de PROBLUE de 05 millions de dollars.

2. EVOLUTION DES INDICATEURS DU CADRE DE RESULTATS

2.1. Indicateurs de l'objectif de développement (ODP)

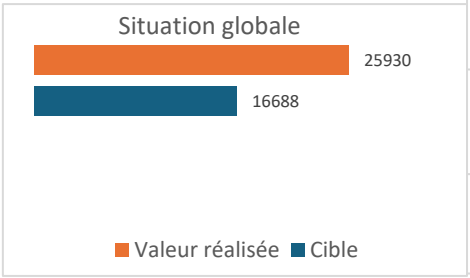

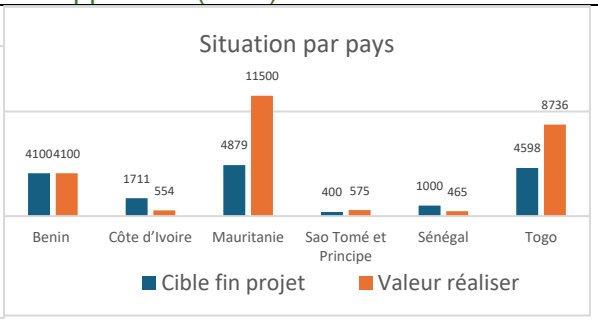

ODP1: Ménages situés dans les zones côtières ciblées moins exposés à l'érosion grâce au projet

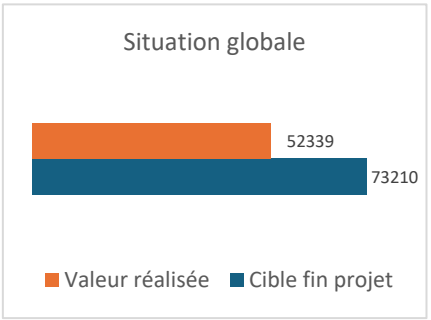

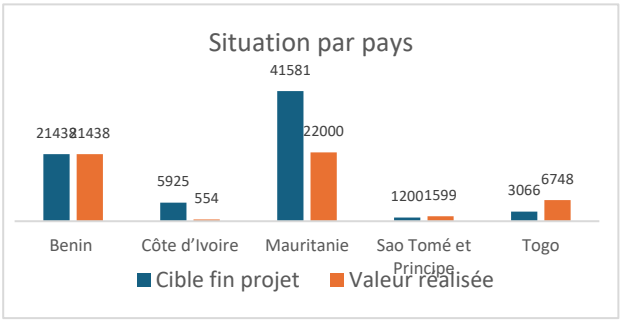

ODP 2 : Ménages situés dans les zones côtières ciblées moins exposés aux inondations grâce au projet

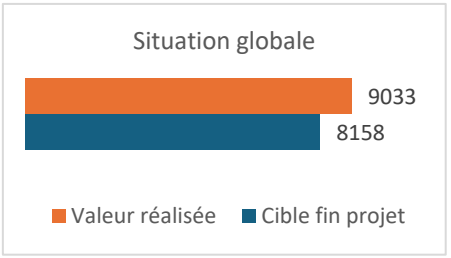

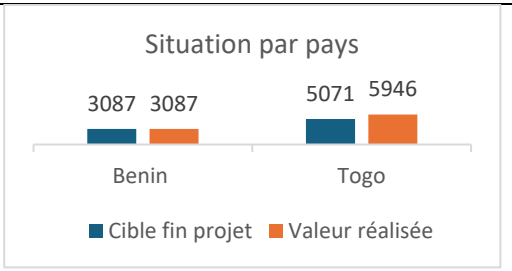

ODP3 : Ménages situés dans les zones côtières ciblées moins exposés à la pollution grâce au projet

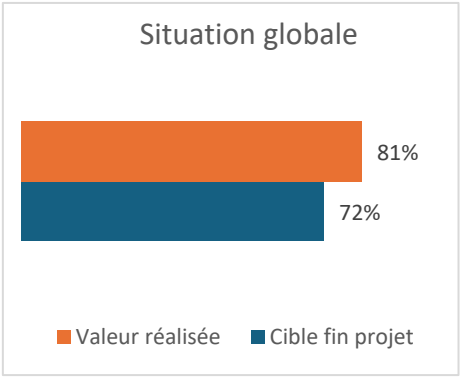

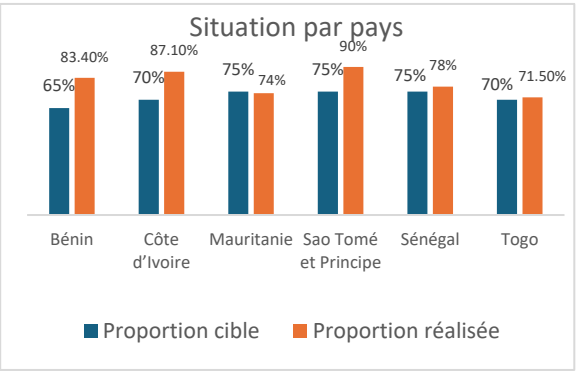

ODP4 : Proportion de bénéficiaires ciblés ayant donné l'appréciation « satisfait » ou plus en ce qui concerne les interventions du projet (données ventilées par pays et genre)

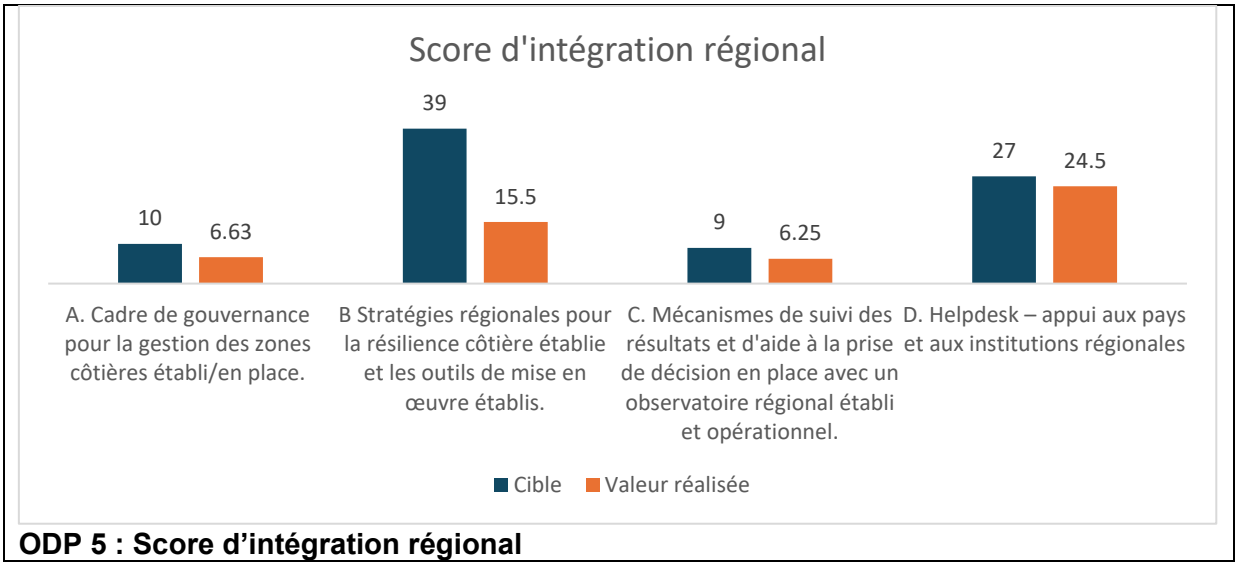

FIGURE 1 : EVOLUTION DES DIFFERENTS INDICATEURS DE L'ODP DU PROJET WACA RESIP 1

La figure 1 ci-dessus illustre la situation des indicateurs de l'objectif de développement, en prenant en compte les avancées enregistrées dans la mise en œuvre du projet au sein des six pays du ResiP1, ainsi qu'à l'échelle régionale. L'analyse des valeurs globales pour l'ODP 1, l'ODP 3 et l'ODP 4 montre que les cibles ont été pleinement atteintes, avec des taux de réalisation respectifs de 155%, 111 % et 113 %. Toutefois, il convient de souligner que les résultats par pays révèlent des disparités significatives d'un pays à l'autre.

Pour l'ODP 1, intitulé « Ménages situés dans les zones côtières ciblées moins exposés à l'érosion grâce au projet », le nombre cumulé de ménages bénéficiaires est passé de 14 876 en 2024 à 25 930 en 2025, soit un taux de réalisation de 155 % pour l'ensemble du ResIP1. Si le Bénin, la Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe et le Togo ont atteint leurs cibles, la Côte d'Ivoire et le Sénégal affichent des taux de réalisation respectifs de 32%

et 47%. Toutefois, il convient de relever que l'achèvement des travaux de construction de l'ouvrage de stabilisation du cordon sableux de Grand-Lahou en Côte d'Ivoire, ainsi que des ouvrages de protection côtière et de stabilisation de l'île de Gorée, attendus en 2026, devraient permettre à ces deux pays d'atteindre les cibles fixées. Aucune valeur n'a été enregistrée pour le ResIP2. Le Ghana, seul pays concerné par cet indicateur, est toujours à l'étape de réalisation de l'étude de faisabilité des travaux qui est achevée à 90%.

En ce qui concerne l'ODP 2, intitulé « Ménages situés dans les zones côtières ciblées moins exposés aux inondations grâce au projet », le nombre de ménages bénéficiaires est passé de 39 247 en 2024 à 52 339 en 2025, soit un taux de réalisation de 71 % pour le ResIP1.

Cette progression s'explique notamment par l'achèvement des travaux de curage mécanique du chenal Gbaga, réalisés conjointement par le Togo et le Bénin, ainsi que la finalisation des travaux de colmatage des brèches et la construction de la barrière de protection du littoral nord de Nouakchott en Mauritanie. Par ailleurs, aucune valeur n'a encore été enregistrée pour le ResIP2. Les pays concernés, à savoir la Gambie et le Ghana, se trouvent encore à l'étape des études de faisabilité préalables à la réalisation des ouvrages de lutte contre les inondations.

Pour l'ODP 3, intitulé « Ménages situés dans les zones côtières ciblées moins exposés à la pollution grâce au projet », la valeur cumulée du nombre de ménages bénéficiaires est passée de 5 946 en 2024 à 9 033 en 2025, soit un taux de réalisation de 111%. Le Togo et le Bénin, seuls pays du ResIP1 à renseigner cet indicateur, ont tous deux atteint leurs cibles.

Le nombre de ménages protégés contre les risques de pollution en Gambie et au Ghana, les deux pays du ResIP2 concernés par cet indicateur, demeure nul.

L'indicateur ODP 4, intitulé « Proportion de bénéficiaires ciblés ayant donné une appréciation "satisfait" ou plus concernant les interventions du projet », est passé d'un score cumulé de 111% en 2024 à 113% en 2025. Il convient de préciser que tous les pays du ResIP1 ont réalisé une enquête de satisfaction. Les résultats montrent

globalement que les bénéficiaires sont satisfaits des investissements réalisés dans les différents pays du programme WACA.

Par ailleurs, en raison du démarrage encore timide des activités du ResIP2, seule la Gambie a réalisé une enquête de satisfaction, laquelle établit à 119 % la proportion de bénéficiaires satisfaits des réalisations du projet WACA ResIP 2.

- **L'ODP5 « Score d'intégration régionale »** : il a connu une progression de 23,2 points allant de 39% en 2024 à 62,2% en 2025. Les avancées majeures sont entre autres la validation de la stratégie de mobilisation des ressources pour le financement de la résilience des zones côtières, l'élaboration d'un guide général de réalisation des études d'impacts environnemental et social et d'un guide général de réalisation des audits environnementaux et sociaux. Pris individuellement, le SIR sur le ResIP1 est réalisé à 92,3% et à 43% sur le ResIP2

TABLEAU 4 : SCORE D'INTEGRATION REGIONALE (SIR)

Critères / sous-critères	Paramètres de suivi	Prévisions			Réalisations au 31 Décembre 2025					
		ResIP 1	ResIP 2	Total	ResIP1	ResIP2	Total	Taux ResIP1	Taux ResIP2	Taux global
A. Cadre de gouvernance pour la gestion des zones côtières établi/en place.		**4**	**6**	**10**	**3,3**	**3,33**	**6,63**	**83%**	**56%**	**66,3%**
B Stratégies régionales pour la résilience côtière établie et les outils de mise en œuvre établis.		**14**	**25**	**39**	**13**	**2,5**	**15,5**	**93%**	**6%**	**37%**
C. Mécanismes de suivi des résultats et d'aide à la prise de décision en place avec un observatoire régional établi et opérationnel.		6	3	**9**	**6**	**0,25**	**6,25**	**100%**	**8%**	**69%**
D. Helpdesk – appui aux pays et aux institutions régionales		**11**	**16**	**27**	**10**	**15,5**	**24,5**	**91%**	**97%**	**94,4%**
TOTAL GENERAL SCORE		**35**	**50**	**85**	**32,3**	**21,58**	**52,88**	**92,3%**	**43%**	**62,2%**

2.2. Indicateurs de résultats intermédiaires

Les indicateurs de résultats intermédiaires du ResIP1 ont également, pour la plupart, enregistré des progrès, grâce aux efforts déployés par les UGP en vue d'atteindre les cibles fixées avant la clôture des projets, en 2025 pour le Bénin et la Mauritanie, et en 2026 pour la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo. En ce qui concerne le ResIP2, le démarrage encore timide des activités n'a pas encore permis d'enregistrer les évolutions attendues. Ainsi, au titre de l'année 2025, le cumul des valeurs obtenues, résultant des progrès réalisés, se présente comme suit :

- **IR21 « Observatoire national mis en place et opérationnel » :**
  Ce nouvel indicateur, introduit en remplacement de l'ancien « pays qui soumettent à temps leurs données à l'observatoire régional »), est passé, pour le ResIP1, de 67% à 92%. Cette progression s'explique par l'augmentation du nombre de pays disposant d'un observatoire opérationnel. En effet, aux quatre pays déjà dotés d'un tel dispositif depuis 2024, à savoir la Mauritanie, le Togo, la Côte d'Ivoire et Sao Tomé-et-Principe, se sont ajoutés le Bénin, qui dispose d'un observatoire opérationnel, ainsi que le Sénégal, qui a mis en place son observatoire et s'emploie à le rendre pleinement opérationnel avant la fin du projet.
  Pour les pays du ResIP2, seule la Guinée Bissau a un observatoire opérationnel. Le processus est en cours dans les autres pays.

- **IR22 « Pays disposant des Plans sectoriels d'investissement nationaux (PIMS, PSM et autres) actualisés de façon à y intégrer les considérations environnementales relatives aux engagements définis au niveau régional »** : Tous les pays concernés sur le ResIP 1 disposent de plans sectoriels d'investissement nationaux révisés avec la prise en compte des considérations environnementales régionales, soit 100%. La cible a été atteinte depuis 2023. Sur le ResIP2, seule la Gambie à mis à jour son PIMS pour y intégrer les considérations environnementales relatives aux engagements définis au niveau national.

- **IR23 « Score relatif aux instruments politiques et au cadre juridique »** : Cet indicateur est passé de 86 % en 2024 à 91 % en 2025. Le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie et le Sénégal ont tous élaboré les instruments prévus dans le cadre du

projet. Sao Tomé-et-Principe et le Togo ont encore un instrument à élaborer pour atteindre leur cible.
Pour le ResIP2, la Gambie a élaboré 8 instruments sur les 3 prévus, tandis que la Guinée-Bissau en a produit 3 sur 4. Le taux de réalisation du ResIP2 s'élève à 122 %. Seul le Ghana n'a encore produit aucun des deux instruments programmés par le projet.

- IR24 « Comités interministériels (ou Organe de gestion) des zones côtières créés et opérationnels de gestion des zones côtières créés et opérationnels » : Cet indicateur a évolué de 50 % en 2024 à 71 % en 2025 pour le ResIP1. En dehors du Bénin, de la Mauritanie, de Sao Tomé-et-Principe et du Togo, qui disposaient déjà d'un organe de gestion, le Sénégal s'est ajouté en mettant en place un comité interministériel chargé d'accompagner et de préparer l'entrée en vigueur de l'Organe National de Gestion Intégrée du Littoral (ONGIL). Seule la Côte d'Ivoire n'en dispose pas encore. Toutefois, il convient de noter que le décret portant création du comité (ANAGIL) pour la Côte d'Ivoire, est en attente de signature.
Pour le ResIP2, la Gambie est le seul pays à disposer d'un organe interministériel de gestion des zones côtières.

- **IR25 « Système National d'alerte précoce (SAP) mis en place ou renforcé » :** Cet indicateur n'a pas connu d'évolution pour le ResIP1. En effet, comme en 2024, il est resté à 92 % jusqu'au 31 décembre 2025. Les cinq pays du ResIP1 disposent chacun d'un système d'alerte précoce (SAP) complet et fonctionnel. Seule la Mauritanie n'a pas encore réussi à rendre opérationnel son SAP.
Pour le ResIP2, aucun pays ne dispose encore d'un système d'alerte précoce opérationnel.

- **IR31 « Zones côtières ciblées bénéficiant de mesures de protection contre les inondations » :** Pour le ResIP1, la valeur réalisée pour cet indicateur est passée de 1 385 ha à 7959,15 ha de zones côtières protégées, sur une cible de 26 060 ha, soit 31 % de la cible de fin de projet. Ces superficies ont bénéficié de mesures de protection contre les inondations, essentiellement en Mauritanie, au Bénin et au Togo.
Le progrès enregistré en 2025, s'explique principalement par la finalisation des travaux de colmatage de neuf brèches ainsi que par la fixation de 50 ha de dunes en

Mauritanie. Par ailleurs, l'achèvement des travaux de construction de l'ouvrage de protection du cordon sableux de Grand-Lahou, ainsi que des actions de restauration des mangroves, devraient permettre à la Côte d'Ivoire d'atteindre sa cible en 2026. Pour le ResIP2, la Gambie seul pays concerné n'a pas encore démarré ces travaux.

- IR32 « Littoral bénéficiant de mesures de lutte contre l'érosion côtière » : Le linéaire protégé grâce à l'installation des ouvrages de protection côtière est passé d'environ 39,67 km à fin décembre 2024 à 43,21 km, soit 48 % de la cible fin projet. Cette valeur obtenue intègre, en plus des réalisations déjà comptabilisées dans quatre pays — le Bénin (12,2 km), Sao Tomé-et-Principe (4,39 km), le Togo (19,18 km) et la Mauritanie (5,9 km) — les nouvelles contributions enregistrées au Sénégal avec 1,54 km de linéaire protégé, grâce aux travaux réalisés à Abéné et ceux sur l'île de Gorée. Les travaux n'ayant pas encore démarré sur le ResIP2, la valeur réalisée est toujours de Zéro.

- **IR33 « sites/zones bénéficiant de mesure de contrôle de la pollution »** : La situation de cet indicateur a légèrement évolué, passant de 50 % en 2024 à 67 % en 2025. En plus des trois sites sur six ayant bénéficié de mesures de lutte contre la pollution au Togo, il convient d'ajouter les réalisations enregistrées à Sèmè au Bénin. Aucun site dans les trois pays du ResIP2 n'a encore bénéficié des mesures de lutte contre les pollutions.

- **IR34** « **Biens physiques et/ou culturels importants protégés » :** cet indicateur suivi au niveau du Sénégal a connu une évolution avec, le site de Gorée, dont les biens physiques et culturels sont protégés, permettant ainsi d'avoir un taux de réalisation de cet indicateur à 50 %.

- **IR35 « Superficie des écosystèmes naturels ayant bénéficié de mesures de restauration » :** En 2025, l'évaluation des superficies d'écosystèmes naturels conservés ou restaurés met en évidence une progression de 3 211 ha par rapport à 2024 sur le ResIP1. La superficie totale est ainsi passée de 28 215 ha (89 %) à 31 426 ha, correspondant à un taux de réalisation de 99 % de la cible de fin de projet. Dans l'ensemble, les performances sont satisfaisantes, la majorité des pays ayant atteint leur cible. Toutefois, la Côte d'Ivoire affiche un niveau de réalisation moyen estimé à 68 %.

Pour le ResIP2, les progrès enregistrés sont principalement attribuables à la Guinée-Bissau, qui a porté à 111 531 hectares la superficie des écosystèmes bénéficiant de mesures de conservation. Sur une cible globale de 147 043 hectares à la fin du projet, cela représente un taux de réalisation cumulé de 76 %.

- IR36 « Ménages des zones côtières ayant bénéficié des activités d'amélioration des moyens de subsistance promues par le projet (à désagréger par sexe) : Sur le ResIP1, à la date du 31 décembre 2025, 19 538 ménages ont bénéficié des activités d'amélioration de leurs moyens de subsistance, sur une cible globale de 14 919 personnes, soit un taux de réalisation de 131 %. Les taux de réalisation par pays sont les suivants : 210 % pour la Côte d'Ivoire, 208 % pour la Mauritanie, 121 % pour le Togo, 107 % pour le Bénin, 93 % pour le Sénégal et 82 % pour Sao Tomé-et-Principe. Pour le ResIP2, le démarrage encore timide des activités explique qu'à ce stade, aucun ménage n'ait bénéficié des activités d'amélioration des moyens de subsistance.

- **IR37 « Comités locaux de planification et de gestion de la résilience côtière mis en place/renforcés et opérationnels (dont le % de femmes) » :** Tous les pays du ResIP1 ont des comités locaux de planification et de gestion de la résilience. Au total 79 comités locaux ont été mis en place et opérationnalisés sur une cible en fin de projet de 63 soit un taux de réalisation de 132%. Pour le ResIP2, seule la Guinée-Bissau a mis en place 07 comités de gestion des ressources naturelles sur les 06 prévus comme cible en fin de projet.

- IR38 « Personnes dont les capacités ont été renforcées par le projet » : Sur le ResIP1, cet indicateur a évolué, passant de 9 817 en 2024 à 10 402 personnes, pour une cible de fin de projet fixée à 7 125, soit un taux de réalisation de 146 %. Si la plupart des pays ont dépassé la cible prévue, il convient toutefois de relever le taux relativement faible de 55 % enregistré par Sao Tomé-et-Principe.
Pour le ResIP2, une valeur cumulée de 6 106 personnes a été enregistrée comme nombre total de bénéficiaires des activités de renforcement des capacités, sur une cible globale de fin de projet de 2 600 personnes, soit un taux de réalisation de 235 %. Ce taux, fortement influencé par les 5 797 personnes formées en Guinée-Bissau, masque des performances plus modestes dans d'autres pays, notamment en Gambie avec 233 personnes (47 %) et au Ghana avec 76 personnes (10 %).

- IR39 « Emplois directs à temps plein (équivalent) soutenus ou créés » : Cet indicateur met également en évidence les efforts du projet en matière de création d'emplois. Sa valeur cumulée au 31 décembre 2025 pour le ResIP1 est passée de 10 958 à 14 418 emplois sur une cible estimée en fin de projet de 8282 soit un taux de réalisation de 174 %.
Tous les pays du ResIP1 ont atteint, voire dépassé, la cible prévue en fin de projet, à l'exception du Sénégal, où l'on note 422 emplois créés sur les 814 prévus, soit un taux de réalisation de 52 %.

3. BILAN DETAILLE DE L'EXECUTION TECHNIQUE

A. BILAN DE L'EXECUTION TECHNIQUE SUR RESIP1

Au cours de l'année 2025, les progrès enregistrés portent sur toutes les composantes du Projet WACA ResIP 1. Le détail des réalisations par composante est présenté ci-dessous.

3.1. Composante 1 : Intégration régionale

La mise en œuvre de la composante « intégration régionale » par l'UEMOA et les partenaires régionaux au cours de l'année 2025 s'est traduite par un taux d'exécution technique du PTBA 2025 de 68% et d'exécution financière de 62,45%.

3.1.1. Stratégies et solutions financières

Les principaux progrès enregistrés sont les suivants

- La stratégie de mobilisation des ressources pour le financement de la résilience des zones côtières a été validée ;
- Un atelier régional de formation des formateurs sur la stratégie de mobilisation des ressources pour le financement de la résilience côtière a été organisé au profit de 20 représentants des Ministères en charge de l'Environnement et des Finances des pays ;
- Un guide général de réalisation des études d'impact environnemental et social (EIES) et un guide général de réalisation des audits environnementaux et sociaux (AES) ont été élaborés et validés ;

- Les audits des états financiers des Exercices 2023 et 2024 ont été réalisés et et leur rapport soumis à la Banque mondiale via Client Connection ;
- Les rapports annuels d'avancement et de suivi environnemental et social de la composante régionale des projets pour l'année 2024 ont été consolidés et transmis à la Banque mondiale ;
- L'audit interne des activités du 2ème semestre 2023, du 1er et 2ème semestre 2024 et du 1er semestre 2025 de la composante régionale du Projet WACA ResIP a été réalisé par la Direction de l'Audit Interne de la Commission de l'UEMOA ;
- Les rapports de suivi financier de 2025 ont été produits et soumis à la Banque mondiale via Client Connection ;
- Les termes de référence (TdR) pour l'évaluation finale du Projet WACA ResIP ont été élaborés et validés par la Banque mondiale, ouvrant la voie au processus de sélection du consultant.

3.1.2. Sous-composante 1.2 : Accords et protocoles régionaux relatifs au littoral

Les réalisations de cette sous-composante par le PNUE/Convention d'Abidjan (ABC), se résument comme suit :

- les lois de ratification des 04 protocoles additionnels de la convention ont été adoptées en conseil des ministres en avril 2025 et votées par l'Assemblée nationale de la Mauritanie, en mai 2025 ;
- Une consultation des Parties Contractantes à la Convention d'Abidjan sur le projet de protocole additionnel sur la gestion des aires marines protégées (AMP), s'est tenue à Nouakchott, les 18, 19 et 20 mai 2025, en vue de son examen et de son adoption par la COP14 ;
- Les points focaux et les experts des Parties Contractantes à la Convention d'Abidjan ont été sensibilisés sur l'Accord BBNJ, ses avantages et les défis pour les pays, le 20 mai 2025.

3.1.3. Sous-composante 1.3 : Observation régionale du littoral (RAS pour ResIP1)

3.1.4. Sous-composante 1.4 : Appui à la mise en œuvre au niveau régional

L'UICN, à travers WACA BAR, a apporté les appuis suivants aux pays :

- Organisation de sessions d'appuis et de formations sur : (i) la promotion des Solutions fondées sur la Nature (SfN) en Gambie, (ii) la mise à jour de l'application RUCHE ; (iii) le cadre environnemental et social, (iv) le nouveau Cadre Environnemental et Social au profit des membres du Comité National et Régional de Suivi Environnemental et Social (CRSE) au Sénégal ;
- Validation de la méthodologie scientifique de mesure du carbone dans le cadre de la mise en place d'une initiative pilote de carbone bleu, visant la certification carbone de sites de mangroves en Guinée-Bissau ;
- Suivi de l'état d'avancement des mesures de sauvegarde environnementale et sociale ;
- Capitalisation des bonnes pratiques de WACA ResIP1 ;
- Organisation d'une visite d'échange et de renforcement des capacités des spécialistes en sauvegarde environnementale et sociale à Sao Tomé-et-Principe ;
- Appui au Projet WACA Mauritanie dans l'élaboration d'un plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP) ;
- Appui à la revue des codes de bonnes conduites des travailleurs et entités de mise en œuvre de WACA en Guinée-Bissau.

Composante 2 : Renforcement du cadre politique et institutionnel

Les progrès enregistrés au titre de cette composante sont déclinés ci-dessous :

Au **Bénin,** les réunions des comités mixtes Bénin–Togo se sont poursuivies, avec la tenue de dix-neuf (19) réunions de chantier consacrées au suivi des travaux de curage mécanique du chenal Gbaga ainsi qu'à la restauration des écosystèmes associés. Par ailleurs, l'appui à l'opérationnalisation de la Cellule Nationale de Protection et de Gestion du Littoral (CNPGL) s'est poursuivi, notamment à travers l'organisation de la

session ordinaire de son Conseil d'Administration le 17 juin 2025. Enfin, un atelier de renforcement des capacités des opérateurs privés a été organisé sur les textes de loi régissant l'ouverture et l'exploitation des carrières de sable et de gravier dans la Réserve de Biosphère du Mono.

En Côte d'Ivoire, tous les textes réglementaires prévus dans le cadre du projet ont été validés et adoptés, à l'exception du projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Gestion Intégrée du Littoral (ANAGIL), qui est soumis au Secrétariat Général du Gouvernement depuis 2019.

En Mauritanie, le renforcement des capacités des structures du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et des autres partenaires du projet en charge de la surveillance du littoral (acquisition d'équipements et des moyens de transports, réhabilitation des infrastructures, finalisation des études sur le renforcement du cadre légal et politique du MEDD, formation des acteurs), la poursuite de la mise en œuvre du plan de communication axé sur le renforcement des synergies entre les principaux acteurs (publics et privés) intervenant sur le littoral, la réalisation de certaines activités de préparation du nouveau projet WACA+ et l'appui-accompagnement de l'Observatoire national de l'environnement et du littoral (ONEL) en vue de son opérationnalisation.

Au Sénégal, la validation de l'étude sur l'état des lieux du trait de côte entre le Sénégal et la Mauritanie et du livrable de la phase 1, la finalisation du plan d'action de renforcement de l'inspection interne du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et de la Transition Ecologique (MEDDTE) soumis au Ministère en charge de l'Environnement pour approbation, le renforcement des capacités des membres du comité technique, du comité de pilotage et de l'UGP sur la planification spatiale marine, l'analyse institutionnelle et le processus multi-acteurs, la validation de la politique de la Stratégie Nationale de la Gestion Intégrée des Zones Côtières (SNGIZC) assortie d'un

Plan d'Action Quinquennal (PAQ-GIZC) en vue de l'organisation de la 1ère conférence de la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) l'achèvement du processus de consultations pour la mise en place d'un cadre intersectoriel de concertation sur la gestion du littoral transitoire et la poursuite de la mise en place de l'observatoire national du littoral.

Au Togo, la poursuite des réunions du comité mixte Bénin–Togo avec la tenue de dix-huit (18) sessions, la finalisation et le déploiement de l'application de dématérialisation des procédures de l'Agence nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE), ainsi que le renforcement des capacités des acteurs des ministères et institutions sur la formulation de projets à soumettre au Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), au Fonds d'Adaptation (FA) et au Fonds Vert pour le Climat (FVC). Par ailleurs, le système d'alerte a été renforcé à travers l'acquisition d'équipements au profit de l'ANPC, le document de vision, de but, d'objectifs, de principes et d'actions de la planification spatiale marine (PSM) a été élaboré, et les communautés ont été sensibilisés en vue de la mise en place de l'aire marine protégée d'Agbodrafo. Enfin, l'études de recherche sur le milieu marin et le littoral a été réalisée.

3.3. Composante 3 : Renforcement des investissements physiques et sociaux

Au Bénin, la poursuite des opérations de suivi des travaux de protection du segment de côte transfrontalier Bénin-Togo, la finalisation de la mise en œuvre du Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) des personnes affectées par lesdits travaux, l'achèvement des travaux de curage mécanique du chenal Gbaga et de restauration des écosystèmes associés, conduite du Togo, la finalisation des travaux d'aménagement et de stabilisation de la berge sud du fleuve Mono à Gbèkon, l'achèvement des travaux de réhabilitation/aménagement de la mare aux crocodiles et de construction de 5 forages à Tannou, la réalisation de l'étude de faisabilité technique des travaux de stabilisation de l'embouchure de la Bouche du Roy, la poursuite de la mise en œuvre des Activités

alternatives Génératrices de Revenus et la poursuite de l'appui à l'opérationnalisation de la Cellule Nationale de Protection et de Gestion du Littoral (CNPGL).

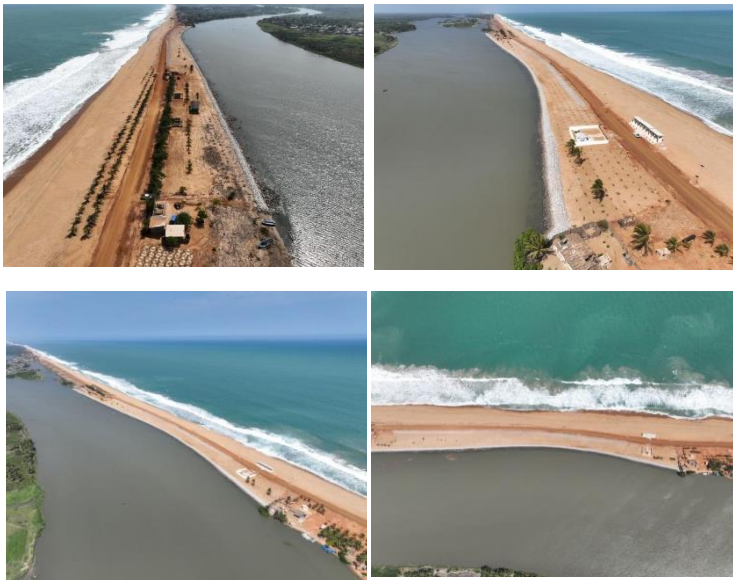

PHOTO 1 : MISE EN PLACE DU TAPIS D'ENROCHEMENT INFERIEUR ET SUPERIEUR REFECTION DU PODIUM ET DU TEMPLE DE VODUM, REHABILITATION DE LA PISTE EN TERRE DE GBEKON ET VEGETALISATION SUR LA BERGE SUD DU FLEUVE MONO A GBEKON (BENIN)

En Côte d'Ivoire, la réhabilitation de 9 ha de mangroves et de 4 ha de forêts communautaires, la construction de l'ouvrage de stabilisation du cordon sableux de Grand Lahou à 73% dont la phase de construction à 94%, l'excavation et la fouille de la berge ouest 85%, l'ouvrage de protection de la berge ouest à 99%, l'ouverture de la nouvelle PASS à 75% et le dragage en mer ouverte et rechargement du cordon à 34% ; le démarrage de 316 projets d'AGR sur 416 projets au profit de 332 ménages constituant 1 069 personnes dont 56% de femmes.



PHOTO 2: TRAVAUX DE STABILISATION DU CORDON SABLEUX DE GRAND LAHOU EN CÔTE D'IVOIRE



PHOTO 3 : DEVELOPPEMENT D'UNE AGR DE CULTURE HORS SOL DE TOMATES ET ELEVAGE DE LAPINS EN COTE D'IVOIRE

En **Mauritanie**, la réalisation des travaux complémentaires de colmatage des brèches, l'achèvement des travaux de fixation mécanique de 40 ha de dunes, la finalisation des travaux de construction de la barrière de protection du littoral nord de Nouakchott avec l'installation de 130 bacs à fleur et de 17 bancs publics, l'achèvement des travaux résiduels de reboisement d'artères et d'aménagement d'espace public dans certaines communes du littoral de Nouakchott, la finalisation de la convention conclue avec le parc national du Diawling (PND) pour la protection et la restauration des écosystèmes du bas delta, le versement des subventions de la commune de Riyad permettant au projet d'atteindre, en terme d'amélioration des moyens de subsistance, 22 365 bénéficiaires directs et 75 282 bénéficiaires indirects.

Au Sénégal, la protection et stabilisation côtière de 1,54 km de l'île de Gorée , la réalisation de l'étude sur les paramètres physico chimiques du sol et de l'eau dans les zones de reboisement de mangroves du Parc national de la Langue de Barbarie avec l'élaboration de trois guides (guide sur la production et le suivi des pépinières de mangroves, guide sur le reboisement et le suivi des reboisements de mangroves et guide sur les paramètres physico-chimiques et pédologiques des sites de reboisement de mangroves du Parc National de la Langue de Barbarie (PNLB), la poursuite des activités de regarnissage, de suivi et d'entretien des superficies reboisées, le renforcement de capacités des femmes transformatrices de l'unité de Mboumbaye, élargi à l'ensemble des groupements d'intérêt économique (GIEs) évoluant dans la filière transformation et valorisation des coquillages de la commune de Gandiole), la réception provisoire de l'unité de transformation des arches de Mboumbaye.

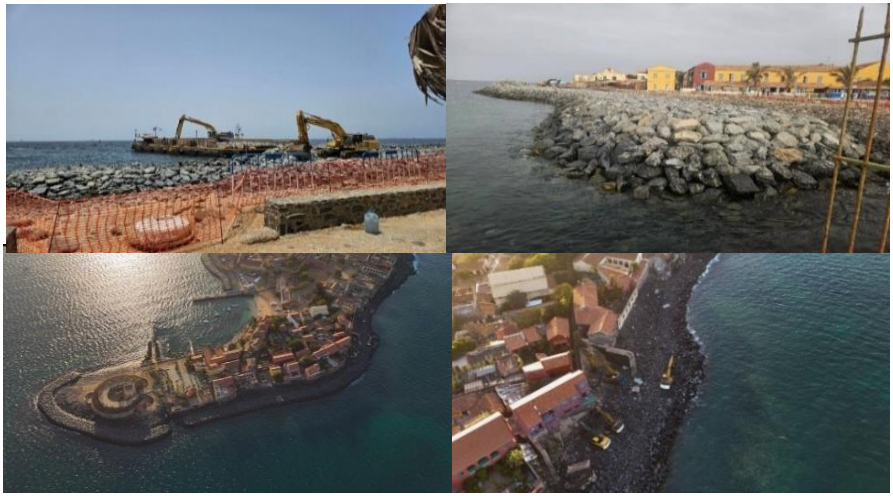

PHOTO 4 : IMAGES ILLUSTRATIVES DES TRAVAUX DE PROTECTION COTIERES REALISES SUR L'ILE DE GOREE (SENEGAL)

Au Togo, la poursuite du suivi des ouvrages de protection côtière sur le segment Agbodrafo-Aného, le démarrage des travaux de protection côtière du segment allant de Gbodjomé à Agbodrafo avec la pose de 05 nouveaux épis, l'élaboration du rapport provisoire du plan de maintenance et d'entretien des ouvrages de protection côtière incluant un modèle financier, le réalisation des travaux de curage mécanique du chenal Gbaga et de restauration des écosystèmes associés, l'achèvement des travaux de construction de 03 plateformes multifonctionnelles dans les localités de Godjémé, Afito et Nyaméssiva, le bornage de la partie Nord de l'aire protégée de Togodo et l'acquisition de matériels et équipements aux profits des communautés de pêcheurs, maraichers et mareyeuses dans le cadre de la mise en œuvre d'un sous projet social.



PHOTO 5 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE PROTECTION COTIERE A AGBODRAFO (TOGO)

B. BILAN DE L'EXECUTION TECHNIQUE SUR ResIP2

Pour le WACA ResIP2, les réalisations portent sur toutes les composantes et sont décrites ci-après.

3.4. Composante 1 : Intégration régionale

Les progrès enregistrés sont synthétisés ci-dessous par sous composante.

3.4.1. Sous-composante 1.1. Stratégies régionales, Politiques et gouvernance

Pour la mise en œuvre du Projet WACA ResIP 2, le manuel régional d'exécution du Projet WACA ResIP 2 comprenant le manuel de procédures administratives, financières et comptables et le manuel régional de suivi-évaluation ainsi que le mécanisme régional de gestion des plaintes, a été adopté.

Pour l'observation du littoral, sous la responsabilité du CSE, les progrès réalisés concernent : (i) La poursuite du processus d'opérationnalisation de l'observatoire régional du littoral ouest-africain (ORLOA), (ii) L'élaboration de la troisième mise à jour du Schéma Directeur du Littoral d'Afrique de l'Ouest (le Bilan 2024) et (iii) la communication (bulletin de liaison de l'ORLOA).

- Concernant la poursuite du processus d'opérationnalisation de l'observatoire régional du littoral ouest-africain (ORLOA) : l'établissement de l'état de référence du trait de côte, des ouvrages et aménagements côtiers et des industries potentiellement polluantes ; la conduite des activités de modélisation des états de mer (acquisition, traitement et organisation des données) ; l'appui à la mise en place de cinq observatoires nationaux ;
- Pour l'élaboration de la troisième mise à jour du Schéma Directeur du Littoral d'Afrique de l'Ouest (le Bilan 2024) : le démarrage des études spécifiques sur le transit sédimentaire et la pollution marine par les hydrocarbures à l'échelle régionale. Ainsi, la note technique sur la mise en place d'une base de données sur les industries et aménagement potentiellement polluants est finalisée et celles

portant sur le transit sédimentaire en Afrique de l'Ouest et sur la pollution par les hydrocarbures sont en cours de réalisation, les données de la cartographie du Bilan 2024 sont mises à jour. Au niveau de la mise à jour des secteurs côtiers du SDLAO dans les pays (schéma directeur détaillé), 10 pays ont bouclé la mise à jour de leur schéma directeur détaillé au niveau des secteurs côtiers du SDLAO pour la période 2020-2024 ;

- Concernant la communication (bulletin de liaison de l'ORLOA) : la production des bulletins de liaison n°25 au troisième trimestre de 2025 (juillet-août-septembre) et le dernier (n°26) en décembre 2026.



PHOTO 6 : ATELIER REGIONAL D'HARMONISATION DE LA MISE A JOUR DU SDLAO – BILAN 2024 ET DE RESTITUTION DU SUIVI DES INDICATEURS DE RISQUES COTIERS AU NIVEAU NATIONAL

Pour la protection et conservation des Aires Marines Protégées et promotion de leur fonctionnement, sous la responsabilité du RAMPAO, aucune activité n'a été mise en œuvre en dehors de sa participation à la formation, organisée par WACA BAR, sur l'utilisation de la plateforme Ruche à Cotonou. Cette situation est liée à la non-signature du contrat du ResIP entre l'UEMOA et le RAMPAO.

Sur *le dialogue* multi acteurs *et la mobilisation* de la société civile*, sous la responsabilité du* PRCM*, :*

- Animation des réseaux d'acteurs du PRCM pour la résilience côtière et marine à travers le renouvellement et la mise en place du réseau national des parlementaires pour l'environnement au Sénégal (REPES), l'organisation d'un panel sur « les Enjeux et défis pour la résilience du littoral sénégalais et la protection de ses ressources naturelles » et d'un atelier régional sur le Traité BBNJ au Cabo Verde. Cet atelier a permis de mobiliser les membres des réseaux de parlementaires, de la société civile et de la recherche des pays PRCM pour préparer le plaidoyer et le lobbying au niveau de leurs pays respectifs pour la ratification du Traité au cours ou après l'UNOC 3. Il convient de noter également l'organisation de la session extraordinaire du réseau régional en Gambie qui a abouti à l'élection du président du réseau. Cet évènement a vu l'implication du parlement de la Gambie et la participation massive des partenaires régionaux de WACA.

- Pour ce qui concerne l'engagement citoyen et mobilisation de la société civile, l'organisation de l'AG constitutive du réseau des acteurs pour la sauvegarde du littoral en Mauritanie (RasLim) qui a permis de valider le projet de Statuts & chartes ainsi que la proposition de règlement intérieur en vue de sa soumission aux autorités nationales pour reconnaissance. Par ailleurs, le réseau national des OSC en Sierra Léone a été officiellement mis en place et d'autres pays WACA se sont également inscrits dans la dynamique de création de réseau nationaux d'OSC (Sénégal, Gambie et Guinée-Bissau).
- Concernant les small grants prévus dans ce projet, 87 dossiers ont été reçus après le lancement des appels à projet et le processus de sélection est en cours. Cet appel à projets tient compte des projets de recherche en soutien à l'innovation dans le domaine de la résilience côtière et marine dont 25 dossiers ont été reçus.
- S'agissant de la diffusion des résultats des projets, le mécanisme de collaboration régionale et les résultats attendus de l'appui technique fourni par le PRCM dans le cadre du WACA ont été présentés dans le bulletin N°24 de l'Observatoire régional du littoral ouest africain (ORLOA).



PHOTO 7 : PANEL ET ASSEMBLEE GENERALE DU RESEAU DES PARLEMENTAIRES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AU SENEGAL REPES, 20 FEVRIER 2025

En lien avec le cadre de gouvernance des risques côtiers en Afrique de l'Ouest,

- le Protocole d'Accord sur la mise en place de l'Observatoire Régional du Littoral Ouest Africain (ORLOA) a été signé et l'acte signé a été notifié aux pays et aux institutions partenaires,
- la tenue de la réunion du Comité Régional de Suivi de l'application des textes sur la gestion des zones côtières et marines. Les évaluations montrent une performance globalement satisfaisante des pays côtiers ouest-africains. Toutefois elles soulignent la nécessité pour tous les pays de transmettre les preuves documentaires (textes, rapports, décrets, notifications) à la Commission de l'UEMOA et à la Convention d'Abidjan avant les revues ;
- la tenue à Sao Tomé-et-Principe d'un atelier régional d'information et de sensibilisation sur le Programme WACA, réunissant les experts de la CEEAC, de la CEMAC et des pays côtiers d'Afrique centrale. Les travaux ont mis en évidence plusieurs défis majeurs pour les pays côtiers d'Afrique centrale :

infrastructures portuaires, routières et de protection côtière obsolètes ou inadaptées, déficit de données fiables sur les phénomènes côtiers et urbanisation anarchique des zones littorales. Une série de recommandations a été adoptée pour renforcer la coopération régionale et l'intégration des pays au programme WACA ;

- l'organisation d'une réunion virtuelle de concertation entre la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo, visant à renforcer la coopération transfrontalière dans la gestion des risques côtiers et la réalisation d'infrastructures partagées. Les participants ont convenu de la nécessité de réflexions nationales approfondies et de la mise en place d'instances techniques et politiques, encadrées par un mémorandum d'entente, pour les opérationnaliser, en vue de garantir une collaboration durable entre les pays et la Commission de l'UEMOA dans la gestion des risques côtiers.

Pour la mobilisation des partenaires régionaux pour l'assistance technique aux pays, le Contrat de prestation de PRCM et celui du CSE ont été signés en 2024 et sont en cours d'exécution.

Pour le PNUE, la dernière version de l'accord est en cours de validation par les parties ; le contrat de l'UICN est finalisé et transmis à l'UICN pour signature ; et le contrat de prestation du RAMPAO a été finalisé et mis en veille dans l'attente de la fin de la restructuration du RAMPAO.

Concernant la mise en place et fonctionnement de l'Unité régionale de gestion du projet (URG), un Spécialiste en Gestion Financière et un chauffeur/huissier ont été recrutés au profit de l'URG ; deux prestataires sont recrutés pour le renforcement de la visibilité et le rayonnement du programme ; les rapports de suivi financiers de l'année 2025 sont élaborés ; l'audit externe des états financiers de l'exercice 2024 et de l'audit interne de 2024 et 2025 de la composante régionale sont réalisés ;la participation de la commission aux réunions et évènements régionaux suivants : la 14ème Conférence des Parties (COP) de la Convention d'Abidjan portant sur : « La façade atlantique que

nous voulons : renforcer la coopération pour le développement durable de la zone côtière et marine et la résilience des communautés », la 3ème Conférence des Nations-Unies sur les océans (UNOC3) sur le thème « Accélérer l'action et mobiliser tous les acteurs pour conserver et utiliser durablement l'océan », l'atelier régional de lancement du Programme pour un Océan Durable en Afrique de l'Ouest (WASOP), en marge de la 8e Semaine de l'Océan de Cabo Verde, l'Assemblée extraordinaire de l'Alliance des Parlementaires et Elus Locaux Ouest Africains pour l'Environnement (APPEL).

En ce qui concerne l'évaluation à mi-parcours du projet, un avis à manifestation d'intérêts pour la sélection du consultant a été lancé et l'évaluation des curriculums vitae est en cours. Les TdRs y relatifs ont été partagés aux équipes des unités nationales de gestion des projets en Gambie, au Ghana et en Guinée-Bissau, pour prise en compte dans leur processus national d'évaluation.

En ce qui concerne la tenue des instances de gouvernance du projet, l'organisation des deux réunions annuelles 2025 du Comité régional de Pilotage des Projets WACA ResIP, à Bissau (Guinée-Bissau), du 29 juin au 04 juillet 2025 et à Cotonou, du 02 au 05 décembre 2025, en présence de toutes les parties concernées ; la conduite des missions d'appui à la mise en œuvre des composantes régionales des projets WACA ResIP par la Banque mondiale (Bm), en mode présentiel et virtuel, respectivement, du 26 au 28 juin 2025 et du 17 au 21 novembre 2025, avec la participation de l'UEMOA et ses partenaires régionaux de mise en œuvre.

3.5. Composante 2 : renforcement du cadre politique et institutionnel

Les progrès réalisés dans les pays sont ci-après.

En Gambie : le développement et la révision des principaux instruments nationaux de politique et de réglementation, notamment la politique nationale foncière, le projet de loi et la politique sur le changement climatique, la politique de collecte des eaux pluviales et la réglementation environnementale révisée. Ces interventions ont

considérablement renforcé l'environnement propice à la résilience côtière, à la gestion des risques d'inondation et au contrôle de la pollution. Les activités de renforcement des capacités ont atteint au total 233 bénéficiaires, avec 30,9 % de participation féminine, tandis que la sensibilisation à la gestion des risques de catastrophe, à la préparation aux situations d'urgence et aux systèmes d'alerte précoce a atteint plus de 24 000 personnes (96,6 % de l'objectif annuel).

Au Ghana : le renforcement des cadres politiques, juridiques et institutionnels avec notamment l'élaboration de la politique intégrée de gestion des zones côtières, l'élaboration des cadres de développement spatial pour 3 districts côtiers de la région de la Volta, la mise à jour du plan de contingence en cas de marée noire et la finalisation du Plan pour l'océan durable du Ghana. Le projet a également appuyé des initiatives de gestion des déchets et des sessions de renforcement des capacités au profit 76 acteurs sur le SIG et les applications de télédétection en gestion côtière, ainsi que dans le suivi, l'évaluation et la gestion des déchets marins.

En Guinée-Bissau : la validation du plan stratégique de Autorité compétente d'évaluation environnementale, la mise à jour du Plan directeur côtier détaillé, la révision en cours de la Stratégie nationale pour la biodiversité et les aires protégées, la révision des manuels de procédures et la réalisation de l'audit financier annuel de la Fondation BioGuiné (FBG) exercice 2024, la mise à jour de la Stratégie d'écotourisme, le développement de mécanismes de financement et de partage des bénéfices, l'identification des écosystèmes de mangroves et de forêts à restaurer dans les trois parcs nationaux notamment le Parc National de Cantanhez (PNC), le Parc Naturel des Lagoas de Cufada (PNLC) et le Parc Naturel de Tarrafes do Rio Cacheu (PNTC).

3.6. Composante 3 : Renforcement des investissements physiques et sociaux

En Gambie, la mise en œuvre des mesures de mitigation à court terme des inondations et de la pollution le long du ruisseau Kotu avant la saison des pluies 2025. Ces interventions ont réduit l'exposition aux inondations pour 2 600 foyers (100 % de l'objectif annuel) et l'exposition à la pollution pour 4 000 foyers (80 % de l'objectif), contribuant à un résultat d'inondation zéro au cours de l'année malgré des

précipitations supérieures à la normale. Parallèlement, les études de faisabilité et les plans détaillés des travaux d'atténuation du risque d'inondation du ruisseau Kotu ont progressé de manière substantielle, avec des études de faisabilité achevées et validées à l'échelle nationale. Les investissements sociaux ont progressé grâce à la finalisation et à la validation du manuel des subventions pour les moyens de subsistance et la résilience et l'engagement du Centre international de commerce (ITC) en tant que fournisseur principal de services, culminant avec le lancement national du Programme des Moyens de Subsistance en décembre 2025.



PHOTO 8 : IMAGES DE L'INSTALLATION DE RAMPES METALLIQUES A SUKUTA NEMA (A GAUCHE) ET CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE EN ACIER A DIPPAKUNDA (A DROITE) EN GAMBIE

Au Ghana, l'étude de faisabilité du bassin de la Basse Volta (LVB) pour le risque d'inondation et l'atténuation de l'érosion est réalisée à 90%. Aussi, l'étude d'impact environnemental et social (ESIA) des travaux physiques de protection côtière entre l'estuaire de la Volta et Atorkor dans le bassin de la Basse Volta a été lancée. Dans le cadre de la lutte contre la pollution plastique marine le développement d'un programme de récupération des anciens filets de pêche le long de la côte ghanéenne est appuyé

de même qu'une étude sur l'évaluation de l'utilisation des matériaux d'emballage alternatifs comme alternative pour réduire la pollution plastique côtière est entreprise.

En Guinée-Bissau, l'organisation des campagnes de sensibilisation au profit des communautés de cinq villages de la région d'Oio sur la restauration des mangroves, la mise en place de jeunes plantations dans les parcs de Cantanhez, Cacheu et Cufada, la finalisation du plan de gestion du Parc National de Cantanhez, la réalisation des évaluations d'efficacité de la gestion (METT/IMET) dans les parcs de Cantanhez et Cufada, la création et la mise en place de sous-comités de gestion au sein des parcs le (Parc National de Cantanhez (PNC), le Parc Naturel des Lagoas de Cufada (PNLC).

4- BILAN DE L'EXECUTION FINANCIERE

4.1 – Bilan de l'exécution financière du ResIP1

Le budget du PTBA 2025 s'élève à 85 193 687 USD, soit une hausse d'environ 19 millions USD par rapport à 2024, due principalement à la programmation, par les pays, des grands travaux restants en vue de leur achèvement avant la clôture du projet.
Ce budget a été exécuté à hauteur de 92 %, soit une progression de 19 points par rapport au taux d'exécution de 73 % enregistré l'année précédente.
Le taux d'exécution budgétaire (dépenses effectuées) du PTBA 2025 varie de 62 % pour l'UEMOA à 110 % pour le Bénin, qui a clôturé le ResIP1 à fin juin 2025. Suivent, par ordre décroissant, le Togo (98 %), la Mauritanie (97 %), la Côte d'Ivoire (86 %) et le Sénégal (81 %).
Le taux cumulé moyen des décaissements depuis le démarrage du projet en 2018 s'établit à 74 %, soit sept ans après le début de la mise en œuvre.

Le taux de décaissement cumulé de la Côte d'Ivoire est passé de 78 % en 2024 à 70% en 2025, en raison de la prise en compte, dans le budget global, d'un financement additionnel de 32,5 millions USD (ICO/Espagne) non encore entièrement décaissé.

S'agissant du Togo, le taux de décaissement cumulé affiché (52 %) atteindrait plutôt 81 % si les financements additionnels de l'IDA et du FEM, obtenus en 2023, n'étaient pas pris en compte.
Pour les autres institutions/pays, les taux de décaissement ont connu des progressions passant de 82 à 96% pour l'UEMOA, de 86 à 105% pour le Bénin, de 67 à 93% pour la Mauritanie et de 30 à 57% pour le Sénégal.
L'analyse des taux cumulés de décaissement des pays du ResIP1 met en évidence la

TABLEAU 5: BILAN DE L'EXECUTION FINANCIERE PAR BENEFICIAIRE

PTBA 2025 ResIP1 en $ USD					CUMUL en $ USD	
Pays	**Budget PTBA 2025**	**Décaissé 2025**	**Taux**	**Budget initial ($USD)**	**Décaissement cumulé**	**Taux**
UEMOA	2 558 206	1 597 728	62%	11 363 447	10 950 427	96%
Benin	11 381 455	12 568 142	110%	87 816 364	92 044 577	105%
Cote d'Ivoire	27 090 770	23 406 458	86%	71 387 844	50 178 863	70%
Mauritanie	6 837 778	6 646 063	97%	20 924 492	19 522 372	93%
Sao-Tomé				23 937 795	23 937 795	100%
Sénégal	11 953 242	9 638 399	81%	35 900 000	20 591 375	57%
Togo	25 372 236	24 785 333	98%	139 232 110	72 450 514	52%
Total	85 193 687	78 642 123	92%	390 562 052	289 675 923	74%

nécessité de prendre des mesures urgentes, notamment au Sénégal et au Togo, afin d'achever les grands travaux restants et d'améliorer significativement l'exécution financière avant la clôture des projets prévue en décembre 2026.

L’analyse du tableau 6 met en évidence une hausse significative du taux moyen global, passé de 66 % en 2024 à 89 % en 2025. Cette progression s’explique principalement par la forte performance de la composante 3, dédiée aux investissements physiques et sociaux, dont le taux d’exécution a atteint 95,2 %, soutenant ainsi la réalisation des grands travaux.
Toutefois, l’analyse par composante révèle des évolutions contrastées. La composante régionale enregistre un recul notable de 12 points, passant de 74 % en 2024 à 62 % en 2025. Ce recul est imputable au faible taux d’exécution des activités portées par la Convention d’Abidjan (33,79%).

De même, la composante 2 affiche une baisse de 7 points, avec un taux passant de 70 % à 63 %. Ce recul s’explique par le fait que la plupart des pays sont en phase de clôture, mettant un accent particulier sur l’achèvement des investissements au détriment d’autres activités, comme le renforcement des capacités.

En revanche, les composantes 3 et 4 connaissent des améliorations significatives. La composante 3 progresse fortement, passant de 62 % à 95,2 %, tandis que la composante 4 enregistre une hausse plus modérée, évoluant de 80 % à 85 % par rapport à 2024.

En définitive, il ressort de cette analyse une amélioration du taux moyen globale de décaissement en 2025 par rapport à 2024, à l’exception notable de la composante intégration régionale et de la composante renforcement du cadre politique et institutionnelle. Cette amélioration est portée par les composantes 3 et 4, malgré les reculs des composantes 1 et 2.

TABLEAU 6 : DECAISSEMENT 2025 PAR COMPOSANTE

Code	Composante	Bénin	Côte d'Ivoire	Mauritanie	Sénégal	Togo	UEMOA	Moyenne par composante	
1	*Intégration régionale*						*62%*	*62%*	
2	*Renforcement du cadre politique et institutionnel*	49%	45%	99%	64%	59%		***63%***	
3	*Renforcement des investissements physiques et sociaux*	*117%*	87%	86%	86%	100%		95,2%	
4	*Coordination nationale*	63%	89%	76%	81%	89%		**80%**	
	Global	***110%***	**86%**	97%	81%	98%	*62%*	**89%**	

Décaissement 2025 par source de financement

L'analyse du tableau 6 montre que, sur l'ensemble du PTBA 2025, les taux d'exécution varient selon les sources de financement. Les fonds Invest International affichent la meilleure performance avec un taux d'exécution de 107 %, suivis du fonds nordique avec 103 %. Le FEM enregistre un taux de 92 %, tandis que le Prêt IDA atteint 89 %. Le crédit AFD se situe à 82 %, suivi du Don IDA à 74 %. Les ressources de contrepartie et le fonds ICO-Espagne présentent des niveaux d'exécution moyens respectivement de 54 % et 47 %.

Globalement, on observe une amélioration des taux d'exécution par source de financement par rapport à l'année 2024. Toutefois, le Don IDA fait exception, avec une régression notable de 14 points, passant de 88 % en 2024 à 74 % en 2025.

Le décaissement ICO, pour la côte d'Ivoire, est de 84,15% sur le PTBA 2025.

TABLEAU 7 : BILAN DE L'EXECUTION FINANCIERE PAR SOURCE DE FINANCEMENT DU PTBA 2025

Décaissement du PTBA 2025 par source de financement							
Source de financement	**Benin**	**Côte d'Ivoire**	**Mauritanie**	**Sénégal**	**Togo**	**UEMOA**	**Global**
IDA (Prêt)	80%	38%	97%	86%	168%	62%	**89%**
IDA (Don)	94%				54%		74%
ICO		47%					47%
FEM	125%				59%		**92%**
AFD					86%		86%
Invest International					107%		107%
FND	148%			58%			103%
ETAT	57%	98%	56%		43%		**54%**

Décaissement global cumulé du ResIP1

La figure 6 ci-dessous met en évidence des écarts importants entre les pays du ResIP1. Le Bénin, la Mauritanie et Sao Tomé-et-Principe, qui ont déjà clôturé leurs projets, se distinguent par des taux proches ou supérieurs à 100 %, traduisant une exécution totale de l'enveloppe financière allouée. À l'inverse, des pays comme le Sénégal et le Togo, où les activités sont encore en cours, affichent des niveaux plus modérés. Cette situation s'explique à la fois par l'apport de ressources additionnelles venues renforcer les projets et par les retards enregistrés dans la réalisation de certains grands travaux.

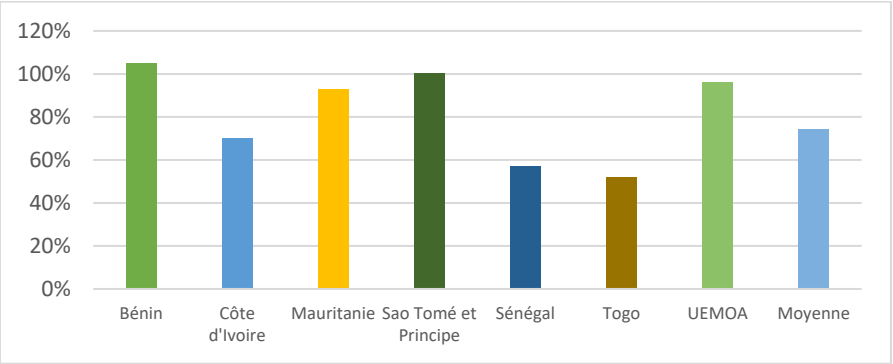

FIGURE 2 : DECAISSEMENT GLOBAL CUMULE PAR INSTITUTIONS/PAYS

4.2. Bilan de l'exécution financière du ResIP2

Le budget du PTBA 2025 du ResIP2 s'élève à 40 534 645 USD (cf. tableau ci-dessous). Il s'agit du deuxième PTBA consolidé du projet, réparti entre les différentes institution/pays comme suit : UEMOA (composante régionale) avec 4 781 956 USD, la Gambie avec 8 319 982 USD, le Ghana avec 23 464 562 USD et la Guinée-Bissau avec 3 968 145 USD. Au 31 décembre 2025, le taux d'exécution du PTBA 2025 est de 28 %, avec des disparités selon les entités : 25 % pour l'UEMOA, 40 % pour la Gambie, 19 % pour le Ghana et 59 % pour la Guinée-Bissau.

Par ailleurs, le taux moyen de décaissement cumulé s'établit à 9 %, traduisant un démarrage encore timide des activités. Celles-ci ont principalement porté sur la mise en place des organes de gouvernance, l'élaboration des instruments de pilotage ainsi que la réalisation des études de faisabilité, qui constituent des préalables indispensables au lancement des grands travaux.

TABLEAU 8 : BILAN DE L'EXECUTION FINANCIERE PAR BENEFICIAIRE SUR RESIP2

	PTBA 2025 ResIP2 en $ USD			Décaissement cumulé en $ USD		
Institutions	**Budget**	**Décaissé**	**Taux**	**Budget initial**	**Décaissé**	**Taux**
UEMOA	4 781 956	1 211 042	**25%**	17 113 625	**2 355 782**	**14%**
Gambie	8 319 982	3 354 177	**40%**	45 000 000	**6 763 315**	**15%**
Ghana	23 464 562	4 570 164	**19%**	155 000 000	8 216 911	**5%**
Guinée Bissau	3 968 145	2 352 677	**59%**	28 817 741	4 094 383	**14%**
Total	**40 534 645**	**11 488 060**	**28%**	**245 931 366**	**21 430 391**	**9%**

Décaissement 2025 par composante

Ce tableau révèle des différents niveaux d'exécution entre les différentes composantes du projet. La composante « Intégration régionale » se distingue par un taux relativement faible, avec une moyenne de 25 %, ce qui reflète un retard dans la mise en œuvre des activités régionales, principalement attribuable aux retards observés dans la signature des contrats avec certains partenaires.

La composante 2 « Renforcement du cadre politique et institutionnel » présente une performance moyenne (43 %), avec des résultats relativement homogènes entre les pays. En revanche, la composante 3 « Renforcement des investissements physiques et sociaux » révèle de fortes disparités, marquée par une très faible exécution au Ghana (7 %) contrastant avec un niveau acceptable en Guinée-Bissau (64 %), pour une moyenne globale de 32 %. La composante « Coordination nationale » se distingue nettement avec les meilleurs résultats (79 %), reflétant une bonne mise en place des mécanismes de gestion dans l'ensemble des pays. Globalement, avec un taux d'exécution faible de 36 %, cette situation confirme un démarrage encore poussif du projet, marqué par une prédominance des activités de coordination et de renforcement de capacités avec des retards dans les investissements physiques et sociaux.

Il convient de noter que le Ghana n'a pas bénéficié d'un accès suffisant aux ressources financières, en raison de certaines décisions institutionnelles propres au pays. En effet, des dispositions prises par le gouvernement obligent l'UGP à obtenir une lettre d'autorisation d'engagement du ministère des Finances avant toute dépense, ce qui a contribué à freiner significativement l'exécution des activités et, par conséquent, le niveau de décaissement.

TABLEAU 9 : DECAISSEMENT DU PTBA 2025 PAR COMPOSANTE

Code	*Composante*	Gambie	Ghana	Guinée-Bissau	UEMOA	Moyenne par composante
1	*Intégration régionale*				25%	25%
2	*Renforcement du cadre politique et institutionnel*	48%	38%	44%		43%
3	*Renforcement des investissements physiques et sociaux*	25%	7%	64%		32%
4	*Coordination nationale*	84%	81%	71%		79%
	Global	40%	19%	59%	25%	36%

Décaissement 2025 par source de financement

Ce tableau montre que sur le ResIP 2, le financement principal provient des ressources IDA, avec une mobilisation de ressources auprès du PROBLUE par le Ghana. Il met en évidence les différences dans l'exécution des ressources par pays. Le financement principal provenant de l'IDA présente des taux d'exécution variables, avec une performance moyenne en Guinée-Bissau (59 %) et en Gambie (40 %), contre des niveaux plus faibles au Ghana (19 %) et au niveau de l'UEMOA (25 %), pour une moyenne globale de 36 %.

En ce qui concerne le financement Problue, exécuté par le Ghana, il affiche un taux d'exécution faible de 24 %. Globalement, ces résultats traduisent une faible et inégale utilisation des ressources selon les pays et partenaires régionaux par sources de financement.

TABLEAU 10 : DECAISSEMENT DU PTBA 2025 PAR SOURCE DE FINANCEMENT

Source de financement	Gambie	Ghana	Guinée Bissau	UEMOA	Global
IDA	40%	19%	59%	25%	36%
Problue		24%			24%

Décaissement cumulé global du ResIP2

La figure ci-dessous, illustre parfaitement les décaissements réalisés par pays du ResIP2. En effet, les taux présentés montrent un niveau global de performance relativement faible, avec une moyenne de 9 %. La Gambie (15 %) affiche le taux le plus élevé, suivie de près par l'UEMOA et la Guinée-Bissau (14 % chacune), traduisant une progression légèrement supérieure à la moyenne, mais encore limitée. En revanche, le Ghana se distingue par un taux particulièrement faible (5 %). Ces faibles taux indiquent un retard significatif dans la mise en œuvre du ResIP2.

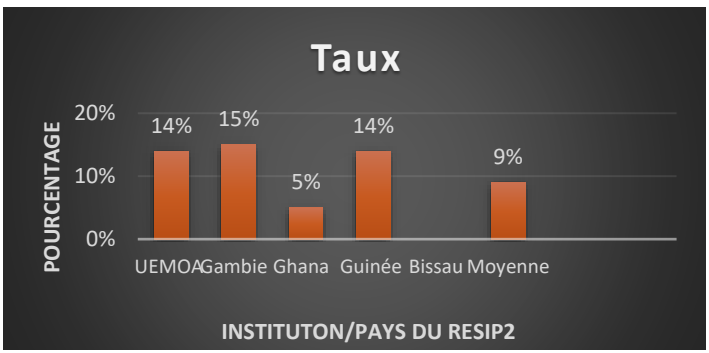

FIGURE 3 : DECAISSEMENT GLOBAL CUMULE DU RESIP2

5. MESURES DE SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

Les activités de sauvegardes environnementales et sociales ont concerné aussi bien le niveau régional que national.

***Au niveau régional*,** le suivi de l'état d'avancement des mesures de sauvegarde, à travers les réunions périodiques avec les pays consacrées à cet effet, l'exploitation, la revue et la consolidation des rapports de suivi trimestriels, l'organisation et l'animation des réunions mensuelles de suivi avec le réseau des spécialistes en sauvegardes, y compris ceux des pays du ResIP 2. Ainsi, sur la base des différentes données/informations collectées, les bases de données sur : (i) les études environnementales et sociales, (ii) les mécanismes de gestion des plaintes, (iii) les plans d'action de réinstallation, (iv) la mobilisation de la main d'œuvre, ont été mises à jour. L'actualisation des données sur les financements des sous-projets AGR et sur les investissements de restauration des écosystèmes se poursuit.

Sur le plan d'action de réinstallation des Personnes Affectées par le Projet (PAP), il convient de noter que Cinq (05) Plan d'Action de Réinstallation (PAR) sont mis en œuvre au niveau des pays WACA ResIP1 en 2025. Il s'agit des PAR liés aux travaux de stabilisation du cordon sableux à Grand Lahou (Côte d'Ivoire), de curage mécanique du chenal Gbaga (Togo), de curage mécanique du chenal Gbaga (Bénin), des travaux de protection côtière Gbodjomé Agbodrafo -Goumoucopé (Togo) et des travaux de protection côtière transfrontalière Togo-Bénin (Bénin). Ces différents Plans d'Action de Réinstallation connaissent des niveaux d'exécution globalement satisfaisant comme illustré par le graphique ci-dessous :

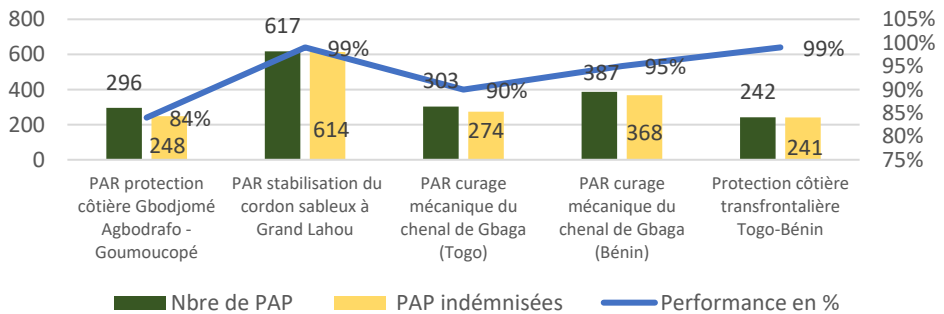

FIGURE 4 : MISE EN ŒUVRE DES PAR PAR TYPE DE GRANDS TRAVAUX ET PAR SITE DANS LES PAYS 1

Au niveau des pays, on note :

Au Bénin, la réalisation de Screening environnemental et social des travaux complémentaires de Gbèkon, la mise en œuvre du PAR des travaux de curage mécanique du chenal Gbaga avec l'indemnisation de 368 PAP pour un montant de 147 130 484 FCFA, la poursuite du suivi environnemental et social des chantiers de l'aménagement de la berge sud du fleuve Mono à Gbèkon et du curage mécanique du chenal Gbaga, l'animation de 74 séances de sensibilisation et de formation HSE et mise en œuvre des mesures PRMS notamment les appuis en équipement au profit de pêcheurs et maraîchers recensés, la construction de foyers de fumage au profit des mareyeuses et le paiement d'un forfait destiné à renforcer les moyens de production ou entreprendre une activité économique ;

En Côte d'Ivoire, le Plan d'Action de Réinstallation involontaire (PAR) relatif aux travaux de stabilisation du cordon sableux et de l'aménagement de l'embouchure de Grand-Lahou a été mis en œuvre avec l'indemnisation de 616 personnes pour un montant de 304 489 477 F CFA ;

En Gambie, l'actualisation de la réglementation relative à l'évaluation d'impact environnemental (EIE), le recrutement en cours d'un cabinet de conseil pour réaliser une EIE pour ses zones d'intervention (à savoir le ruisseau Kotu et ses environs) ;

Au Ghana, le lancement de l'évaluation d'impact environnemental et social (ESIA) pour les travaux physiques entre l'estuaire de la Volta et Atorkor dans le bassin de la Basse Volta et la formation de 105 membres des communautés sur le mécanisme de gestion des plaintes.

En Guinée Bissau, les formations ont été organisées à l'intention des acteurs sur les Normes Environnementales et Sociales et des instruments de sauvegarde du Projet WACA, afin de leur fournir les connaissances nécessaires sur ces normes et instruments et de faciliter leur dissémination. Par ailleurs, les Termes de Référence (TDR) ont été élaborés pour la réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental (EIE)

du sous-projet de construction des sièges de l'INA et de l'AAAC, ainsi que de l'extension du siège de l'IBAP.

En Mauritanie, la réalisation d'une Notice d'impact Environnementale Sociale pour la fixation de la dune côtière de Nouakchott et de six (6) Screening relatifs à la construction de loges du bureau de surveillance et de la Délégation Générale à la Sécurité Civile et à la Gestion des Catastrophes, la construction des bacs à fleur destinés à protéger le littoral nord de la Commune de Tevragh-Zeina (TVZ), l'élaboration d'un plan de gestion environnementale et sociale pour la construction desdits bacs à fleurs, le screening relatif à l'aménagement de la Mare de Riyad et enfin l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour le colmatage des 6 autres brèches ;

Au Sénégal, le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale (PGES) contractuel dans le cadre des grands travaux, notamment les travaux d'installation des ouvrages de protection côtière sur l'île de Gorée ;

Au Togo, la réalisation de 10 screening environnementaux et sociaux sur principalement les travaux de constructions les infrastructures prévues dans le cadre des sous projets communautaires et de 03 Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) notamment, l'EIES des travaux de construction des ouvrages de lutte contre les inondations dans les préfectures des Lacs et Vo, l'EIES simplifiée de l'Activité Génératrice de Revenus (AGR) de développement de la filière noix de coco dans la préfecture du Golfe et l'EIES des travaux de protection côtière Godjémé-Agbodrafo-Goumoucopé et son actualisation pour prendre en compte 04 nouveaux épis à installés à Kpémé et le rechargement de plage à Adanhouzo à Aného. En matière d'audit environnemental et social, il y a eu la finalisation de l'audit de l'EIES des travaux de protection côtière du segment Agbodrafo-Sanvee Condji, le démarrage de l'audit des sous-projets clôturés en décembre 2023 et le recrutement d'un consultant pour l'audit de l'EIES des travaux de curage du Chenal Gbaga et de restauration de ses écosystèmes associé. Au niveau des PAR, 06 sont concernés dont 04 approuvés par la Banque notamment : (i) PAR du sous-projet de développement de la filière noix de palme dans la préfecture de Zio, (ii) PAR du sous-projet de construction des ouvrages de lutte contre les inondations, (iii) l'addendum au PAR des travaux de protection côtière Agbodrafo-Aného et (iv) l'addendum1 au PAR des travaux de protection côtière

Gbodjomé – Agbodrafo et Goumoucopé. Au total 127 PAP ont été indemnisés au cours de l'année 2025.

Pour le Suivi/Gestion du Projet/du Littoral, un cumul de 79 comités locaux de planification et de gestion de la résilience côtière sur 60 prévus （132%） ont été mis en place ou renforcés et opérationnels.

TABLEAU 11: NOMBRE DE COMITES LOCAUX INSTALLES DANS LES PAYS

Pays	Benin	Côte d'Ivoire	Mauritanie	Sao Tomé et Principe	Sénégal	Togo
Nombre de comités	43	1	8	12	7	8

Pour la gestion des plaintes et griefs,
En 2025, le suivi de l'animation des mécanismes nationaux de gestion des plaintes a été effectué dans les pays du WACA ResIP 1. Le tableau suivant présente la situation des plaintes reçues et traitées par pays :

TABLEAU 12 : SITUATION DES PLAINTES REÇUES ET TRAITEES PAR LES PAYS DU RESIP 1

Pays	Nbre de plaintes reçus	Nbre de plaintes résolues	Performances MGP en %
Sénégal	9	8	89%
Côte d'Ivoire	11	10	91%
Togo	8	2	25%
Mauritanie	7	7	100%
Bénin	1	1	100%
Total	**36**	**28**	**78%**

Au total, 36 plaintes ont été reçues et 28 plaintes parmi elles ont été résolues, soit un taux de 78%. En outre, des efforts sont déployés par les spécialistes sauvegardes pour

entretenir une étroite communication avec les acteurs impliqués dans la gestion des plaintes et suivre l'animation des comités mis en place à cet effet.
Les plaintes reçues ont trait aux questions de pollutions des eaux, de risques de destruction du patrimoine culturel matériel, de conditions de travail et de réinstallation.

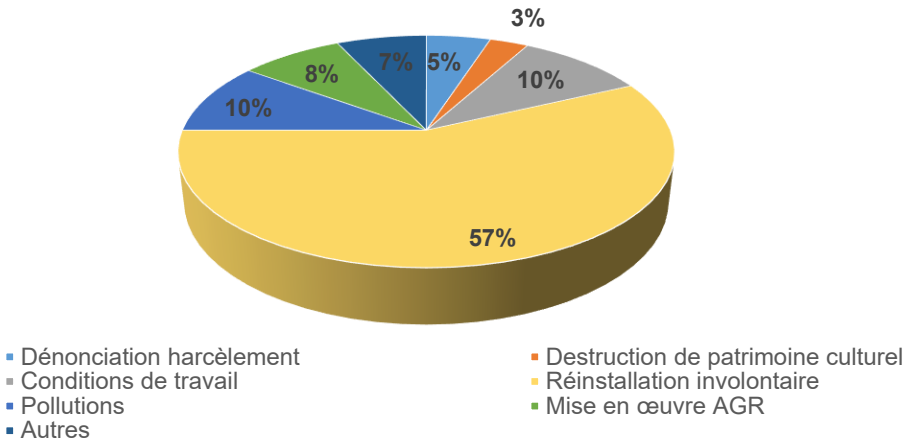

FIGURE 5 : MOTIFS DES PLAINTES TRAITEES PAR LES COMMISSIONS DE GESTION DES PLAINTES

57% des plaintes traitées par les différentes instances de résolution portent sur les processus de réinstallation involontaire, suivi des pollutions et des conditions de travail (20% cumulés) et de la mise en œuvre des AGR (08%). Ce qui dénote de la sensibilité des actions de déplacement des communautés et des préoccupations générées par celles-ci dans les zones concernées en particulier par les travaux de protection côtière.

6. COMMUNICATION

Au niveau régional, les activités de communication e sont articulées autour de : (i) le suivi de la mise en œuvre des plans de communication, (ii)l'élaboration des supports de communication pour le ResIP 2, (iii) la révision et la validation de la stratégie régionale de communication, (iv) la visibilité du programme et la gestion des réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, X (ex-Twitter).
Le hashtag unique #waca_program est désormais utilisé de manière systématique sur toutes les plateformes, contribuant à une communication plus cohérente et à une meilleure visibilité du programme.
38 articles et actualités en français et en anglais ont fait l'objet de publication sur le site www.wacaprogram.org.

Au niveau des pays,

Au Bénin, la poursuite et la rediffusion des émissions la voix du Littoral avec l'animation de deux émissions, la participation à la journée "End Poverty Day", qui a réuni des influenceurs et blogueurs autour des travaux de protection côtière, la participation à la mission de visite les différents résultats des projets WACA Bénin et Togo par les influenceurs et blogueurs des neuf (09) pays WACA, la publication du premier numéro du magazine du projet et la production de capsules thématiques basées sur les activités génératrices de revenus (AGR) financées par le projet.

En Côte d'Ivoire, la production et la diffusion de l'émission « la voix du littoral », la participation aux activités de relations publiques, la production de contenu (capsules) pour alimenter les plateformes Facebook, site web et twitter du WACA et la couverture médiatique des activités du projet.

En Gambie, la sensibilisation des communautés sur la réduction des risques de catastrophe, la préparation et la réponse aux situations d'urgence, ainsi qu'à l'alerte

précoce. Des informations pratiques et pertinentes aux communautés vulnérables, en particulier le long du ruisseau Kotu ont été diffusées.

Au Ghana, la poursuite de la communication autour des activités et le recrutement d'un spécialiste en communication au sein de l'UGP est prévu en 2026 ;

En Guinée Bissau, la sensibilisation à la dégradation côtière, l'engagement communautaire, la valorisation des écosystèmes côtiers et le soutien à la mise en œuvre des interventions du projet ont meublé les activités de communication. Il convient de relever également le lancement de campagnes nationales de sensibilisation, principalement liées à la conservation et à la restauration des mangroves.

En Mauritanie, la convention avec Radio Mauritanie a été renouvelée, permettant de maintenir la diffusion hebdomadaire d'émissions de sensibilisation dans quatre langues nationales. Ces émissions ont contribué à mieux faire comprendre les enjeux liés à la préservation du littoral dans un contexte de changement climatique. L'Association des Journalistes Amis du Littoral (AJAL) a bénéficié d'une subvention lui ayant permis d'organiser un atelier de sensibilisation et un concours du meilleur article de presse sur le littoral. Une quinzaine d'articles ont ainsi été publiés sur les réseaux sociaux et le site régional. Parallèlement, l'Amicale des élus communaux du littoral a reçu un appui pour organiser une caravane de sensibilisation à destination des communautés côtières. Enfin, trois capsules vidéo ont été produites sur les systèmes productifs locaux (SPS) et les activités génératrices de revenus (AGR), accompagnées de divers supports de sensibilisation. Une couverture médiatique a également été assurée lors des célébrations des journées internationales dédiées à l'environnement et au littoral, notamment la Journée mondiale de l'Océan et l'opération de nettoiement organisée par l'ONG Clean BEACH.

Au Sénégal, la conception et l'actualisation du site Web de l'ONL, l'enregistrement des émissions communautaires pour la sensibilisation sur les enjeux de l'érosion côtière, la pollution et la mise en place du dispositif de suivi participatif, le renouvellement du contrat du consultant en charge de la production des capsules et l'accompagnement

de l'UGP dans la mise en œuvre de la stratégie digitale et l'évaluation de la convention avec la Radio Télévision Sénégalaise (RTS) en vue d'un renouvellement pour la période allant jusqu'à la fin du projet.

Au Togo, pour informer le public, une stratégie de communication variée a été mise en place, combinant les outils numériques et les médias traditionnels. Les principales réalisations sont la tenue d'un atelier bilan des émissions de la radio du littoral, l'organisation d'une émission sur l'état d'avancement du sous-projet social, la couverture médiatique par 11 médias des travaux de curage mécanique du chenal Gbaga, la conception de 05 capsules de témoignage et 05 reportages vidéo sur les sensibilisations de masse en lien avec le démarrage des travaux de protection côtière du segment Gbodjomé-Agbodrafo, les sensibilisations des PAP indemnisées sur la nécessité de libérer les sites de stockage pour le démarrage des travaux de protection côtière, l'organisation de 05 émissions de la radio du littoral, le démarrage des activités de l'agence de communication recrutée pour accompagner le projet, la production des supports de communication, la réalisation de 150 signalétiques de reconnaissance des infrastructures du projet WACA et de 21 dossiers et reportages.

7. PLANIFICATION ET SUIVI-EVALUATION

7.1. Planification

En 2025, les principales activités ont porté sur la finalisation et la mise en œuvre du plan de formation régional, les missions d'appui du projet, la tenue des Comités nationaux et régionaux de pilotage et la préparation et validation des PTBA 2026.

Elaboration et validation des PTBA 2025 **:** la Banque mondiale a donné les avis de non-objection entre février et mars 2025 pour les PTBA 2025 de l'UEMOA et des UGP. En juillet, et à la lumière de l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités, certains pays et la composante régionale ont procédé à la révision de leur PTBA, mais seulement ceux des pays ont été validés par la Banque mondiale.

Pour le ResIP 1, le budget global du PTBA 2025 s'élève à cinquante et un milliards cent seize millions deux cent douze mille deux cents (51 116 212 200 FCFA), soit 85 193 687 USD (au taux de 600 FCFA pour 1 USD). La répartition de ce budget par bénéficiaire (voir figure ci-dessous) met en évidence une forte concentration des ressources au niveau de la Côte d'Ivoire et du Togo, qui représentent respectivement 32 % et 30 % du budget total. Ils sont suivis, par ordre décroissant, du Sénégal (14 %), du Bénin (13 %), de la Mauritanie (8 %) et de l'UEMOA (3 %). Cette distribution reflète les priorités d'intervention et l'ampleur des activités prévues dans chaque pays.

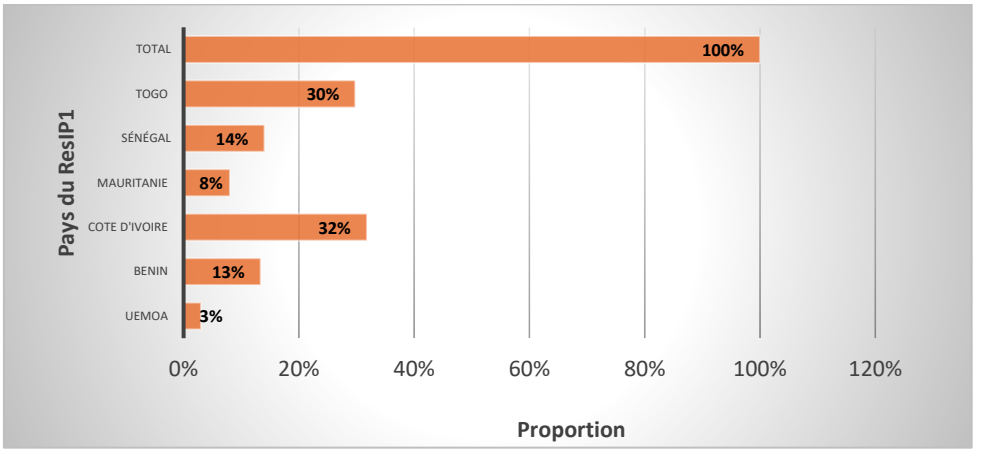

Figure 4 : Répartition des budgets des institutions et UGP du ResIP 1 dans le PTBA 2025 global

Pour le ResIP 2, le budget global est 40 767 898 USD avec le budget du Ghana qui se distingue nettement avec la part la plus importante (58%), suivi de celle de la Gambie qui représente 20 %. Ensuite suivent l'UEMOA (12%) et la Guinée-Bissau (10%). La figure ci-dessous illustre la répartition des ressources du PTBA 2025 par institution.

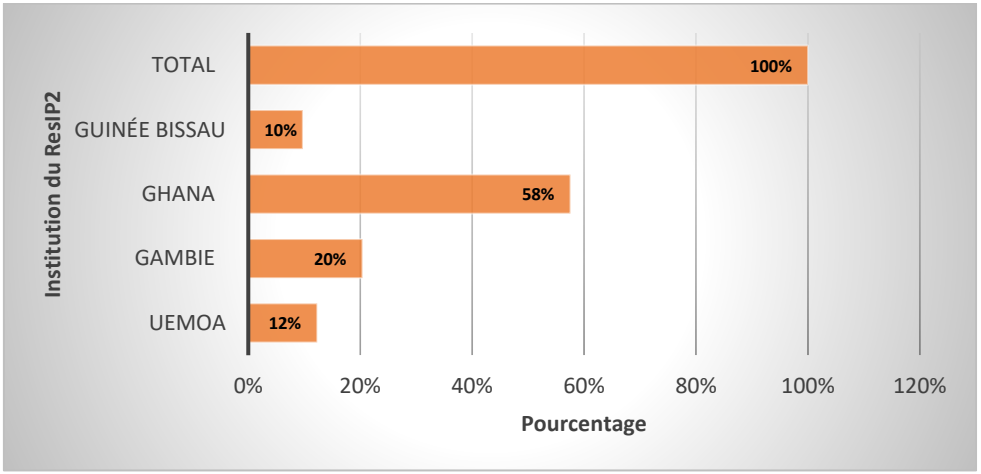

Figure 5 : Répartition des budgets des institutions et UGP du ResIP 2 dans le PTBA 2025 global

Organisation de l'atelier de planification annuelle 2026

L'atelier régional de planification annuelle 2026 des projets WACA ResIP1 et ResIP2 s'est tenu du 21 au 25 octobre 2025 à Dakar, au Sénégal, en présence des représentants des UGP des neuf pays, des partenaires régionaux (UEMOA, UICN, ABC, CSE). Cet atelier a permis : (i) de faire le bilan de la mise en œuvre des projets, (ii) d'échanger sur les perspectives et les activités à programmer pour 2026, (iii) de recueillir les besoins d'appui des UGP pour la mise en œuvre des PTBA 2026, (iv) de partager les éléments et les modalités de conduite de l'étude de capitalisation du ResIP1, et (v) d'échanger sur les modalités opérationnelles des contrats de prestation de services entre les partenaires régionaux et l'UEMOA dans le cadre du ResIP2.

7.2. Suivi - Evaluation

Animation et gestion du système de suivi-évaluation : Le réseau des spécialistes en suivi-évaluation a tenu régulièrement ses réunions mensuelles au cours de l'année 2025. Ces rencontres ont permis d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de

suivi-évaluation, d'assurer le suivi de l'évolution des indicateurs du cadre de résultats, de coordonner la production des livrables, d'identifier les besoins en renforcement des capacités, ainsi que de préparer les ateliers de bilan annuel et de planification. Elles ont également offert un cadre pour discuter des difficultés rencontrées dans le reporting, notamment celles liées à l'utilisation de la plateforme RUCHE.

Mise à niveau du système Informatisation du système de Suivi-Évaluation : Au niveau des pays du ResIP1, les tableaux de bord de suivi-évaluation issus de la plateforme RUCHE sont régulièrement produits et intégrés dans les différents rapports, tant au niveau national que régional. Toutefois, en 2025, les données contenues dans RUCHE ont souffert d'un manque de mise à jour régulière au sein de plusieurs UGP ainsi que chez certains partenaires régionaux. Cette situation a conduit à un suivi parallèle de la mise en œuvre des PTBA en dehors de la plateforme. Deux sessions de recyclage sur le logiciel ont été organisées au profit des chargés de suivi-évaluation des institutions dont l'un à Lomé au profit des chargés de suivi-évaluation des institutions régionales du 17 au 21 février 2025 à Cotonou et le second au profit des M&E des pays du 01 au 06 septembre 2025 à Lomé ;

Dans les pays de ResIP2, le déploiement de la plateforme Ruche est effective en Gambie et en Guinée-Bissau. Le processus est en cours au niveau du Ghana. Des appuis continus sont apportés aux pays et institutions régionales par le M&E du BAR et le cabinet COSIT.

Suivi du PTBA 2025 : Le suivi des résultats des deux projets repose sur un dispositif national et régional de collecte et d'analyse des données, complété par des missions d'appui à la mise en œuvre. La composante régionale est responsable de l'atteinte du score d'intégration régionale, correspondant au cinquième objectif de développement des projets.

Pour le ResIP1, au 31 décembre 2025, le suivi des activités du PTBA a permis de consolider les données aux niveaux national et régional. Les résultats montrent des taux d'exécution physique élevés pour le Bénin et le Togo (88 %), suivis du Sénégal (71 %) et de l'UEMOA (68%). Le taux moyen d'exécution de l'année 2025 pour ces quatre institutions/pays est de 79%. Cette moyenne ne prend pas en compte la Mauritanie qui n'a pas communiqué son taux d'exécution physique.

L'analyse de la figure 5 met globalement en évidence un bon niveau d'équilibre entre les taux d'exécution physique et financière selon les pays, traduisant une relative cohérence entre les ressources dépensées et les réalisations. Toutefois, l'absence de données relatives au taux d'exécution physique de la Mauritanie ne permet pas d'établir cette corrélation ni d'apprécier avec précision le niveau réel d'avancement des activités au regard des ressources financières exécutées.

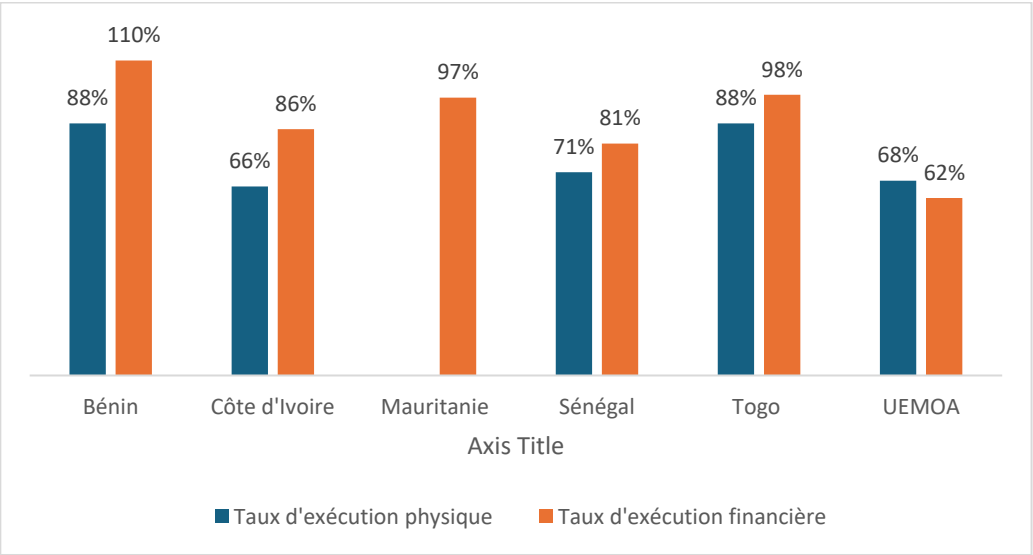

Figure 5 : Suivi de l'exécution du PTBA 2025 par pays ResIP1

Suivi de l'évolution de l'exécution et financière depuis le démarrage du projet ResIP1

Sur la période considérée, on constate globalement une tendance haussière des taux d'exécution, tant sur le plan financier que physique, passant respectivement de 42% à 92% et de 23% à 79%. Cette évolution traduit une amélioration significative de la performance globale dans le temps. Par ailleurs, il convient de relever qu'un déséquilibre important est observé au départ, caractérisé par une exécution financière supérieure à l'exécution physique. Cette situation s'explique notamment par les investissements engagés dans les études de faisabilité préalables aux travaux, mais aussi par des difficultés initiales dans la mise en place des instruments et outils de gestion du projet. Ce déséquilibre s'est progressivement atténué, jusqu'à une inversion de tendance entre 2022 et 2023, où l'exécution physique a temporairement dépassé l'exécution financière, traduisant un effet de rattrapage dans la réalisation des activités. En fin de période, les deux taux maintiennent une tendance haussière avec une avance du taux d'exécution financière sur l'exécution physique. Cette situation traduit une meilleure maîtrise des mécanismes de gestion, une coordination renforcée, ainsi qu'une plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources et la matérialisation des investissements avec les grands travaux qui sont réalisés. Dans l'ensemble, la figure illustre le passage progressif des projets vers un stade de maturité opérationnelle, caractérisé par une forte cohérence entre les dépenses effectuées et les réalisations physiques obtenues, signe d'une amélioration notable de la performance globale du programme.

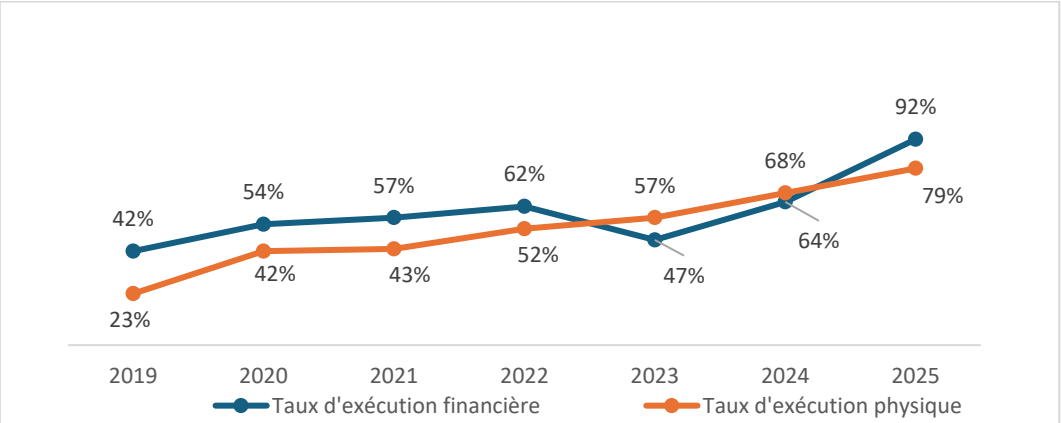

FIGURE 6 : EVOLUTION DES TAUX MOYENS D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DEPUIS 2019

En ce qui concerne le PTBA 2025 du ResIP2, seule l'UEMOA a communiqué son taux d'exécution physique, estimé à 25%. La Gambie et la Guinée-Bissau n'ont pas fourni leurs taux, tout comme le Ghana, où la plateforme RUCHE n'est pas encore déployée. Un accent particulier sera mis sur l'accompagnement de ces pays afin de leur permettre de mettre à jour la plateforme RUCHE et de disposer ainsi de données fiables sur les taux d'avancement physique, en vue d'un meilleur suivi de l'évolution du ResIP2.

Suivi des indicateurs du cadre de résultats : La mise à jour de la plateforme n'étant pas encore effective, le suivi de l'évolution des indicateurs du cadre de résultats est réalisé en dehors de Ruche. Ainsi, le suivi des résultats s'effectue à travers le cadre de mesure des résultats. Les données relatives à l'évolution des indicateurs sont consignées dans le cadre harmonisé, annexé au présent document.

- **Suivi des grands travaux :** Le suivi des grands travaux fait ressortir des taux d'exécution atteignant 100%, notamment au Bénin, à São Tomé-et-Principe et au Togo, dans la réalisation des investissements dits « gris ». Toutefois, il convient de relever qu'à la faveur des financements additionnels mobilisés au Togo, notamment avec l'Agence Française de Développement (AFD) et Invest International, de nouveaux

travaux de protection côtière sont en cours de réalisation de même que les travaux de construction de caniveaux dans les préfectures des Lacs et de Vo. Par ailleurs, on note la finalisation des travaux de colmatage des brèches et de fixation des dunes en Mauritanie, la réalisation à 73% des travaux de construction de l'ouvrage de stabilisation du cordon sableux de Grand-Lahou en Côte d'Ivoire et le protection côtière et stabilisation de l'île de Gorée en cours d'achèvement au Sénégal.

- **Rapportage :** Au cours de l'année 2025 et (i) au niveau régional, le rapport annuel 2024 et les rapports semestriels 1&2 de 2025 de la composante régionale ont été élaborés. Les rapports circonstanciés à date pour la tenue des deux sessions annuelles du Comité Régional de Pilotage ont été également élaborés ; (ii) le rapport annuel 2024 consolidé des pays ResIP1&2 a été produit.

  Par ailleurs, deux sessions de renforcement des capacités des spécialistes en suivi évaluation des UGP et partenaires régionaux a permis une amélioration dans l'utilisation de la plateforme RUCHE.

  Les UGP ont également produit et transmis au niveau régional, leurs rapports annuels 2024 pour les besoins de consolidation. Il faut toutefois noter des retards importants dans la transmission de ces rapports, ce complique la transmission de ces rapports à l'UEMOA dans les délais.

Fonctionnement des organes de gouvernance

Au niveau national, Il convient de noter la tenue régulière des sessions des **Comités Nationaux de Pilotage des UGP** se fait avec la participation des ministères de tutelle du **WACA ResIP**, des experts issus des départements ministériels impliqués en tant que thématiciens dans la mise en œuvre, des représentants des bénéficiaires, des élus locaux des zones d'intervention du projet, ainsi que des partenaires techniques et financiers.

Ces sessions permettent de faire le bilan des réalisations, de formuler des recommandations à l'attention des pays et d'adopter les documents de planification.

8. PRINCIPALES DIFFICULTES ET SOLUTIONS

Les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des PTBA 2025se situent à deux niveaux.

Au niveau pays,

(i) Au niveau du Togo, l'incapacité financière des entreprises entraînant des retards dans la réalisation des infrastructures et l'insuffisance de ressources allouées par la loi des finances 2025 au projet pour la mise en œuvre de l'ensemble des activités programmées.

(ii) Au niveau du Bénin, le retard dans la réalisation des travaux de curage mécanique du Chenal Gbaga entre le Bénin et le Togo, sous la responsabilité du Togo.

(iii) Au niveau du Sénégal, le retard constaté dans la réalisation des travaux de Gorée du fait des difficultés rencontrées dans la mise à disposition d'un espace de pré stockage et d'un quai à l'Entreprise au Mole 8 pour le transport des enrochements, le retard dans la mise en place de l'Observatoire national du Littoral du fait de la lenteur observée dans le processus de passation des marchés et de traitements des dossiers au niveau du FND et l'insuffisance de crédits autorisés sur fonds IDA pour l'exercice 2025 par la loi des finances rectificative.

(iv) En Gambie, les retards dans la soumission des livrables techniques, une réactivité limitée de certains soumissionnaires et des risques liés à la rémunération en temps voulu des personnes affectées par le projet (PAP).

(v) Au Ghana, les restrictions imposées par le Ministère chargé des finances qui affectent l'autorisation de toute dépense sur le projet.

(vi) Au niveau de la Guinée-Bissau, la mise en œuvre du projet s'est confrontée à des contraintes de ressources humaines, des retards dans les processus d'approvisionnement, des faiblesses dans la mise à jour de la plateforme RUCHE, des contraintes budgétaires et administratives, des retards dans l'ouverture du sous-compte de la Fondation BioGuiné, ainsi que de l'instabilité politique au dernier trimestre 2025, ce qui a conduit la Banque mondiale à restreindre ses opérations avec l'application de la politique opérationnelles (OP) et de la procédure bancaire (PB) 7.30.

Au niveau régional, le retard constaté dans la signature des contrats sur ResIP2 entrainant a contraint des activités prévues sur ce projet, la lenteur observée dans les processus de passation des marchés. Les partenaires régionaux tels PRCM et CSE ont dû préfinancer des activités de ResIP2 au cours de l'année 2025.
Des approches de solutions ont été prises au niveau des pays de même qu'au niveau régional afin de lever ces contraintes et poursuivre l'exécution du projet en vue de l'atteinte des objectifs de l'année.

9. LEÇONS APPRISES ET PERSPECTIVES

Leçons apprises

Le WACA ResIP représente sans conteste une opportunité majeure de synergie entre les acteurs étatiques et techniques, en permettant de mobiliser et de mutualiser les expertises afin d'apporter des réponses concertées, cohérentes et durables aux enjeux de résilience des communautés et des zones côtières en Afrique de l'Ouest. Cependant, au cours de sa mise en œuvre, la phase de prédémarrage du projet a été particulièrement chronophage, au détriment de l'atteinte rapide des résultats escomptés, ce qui a conduit à la nécessité d'une prorogation du ResIP1. Dans plusieurs pays, les études techniques préalables (APS, APD, DAO, etc.), indispensables à la réalisation des investissements structurants à forte composante financière, ont en effet mobilisé un temps considérable. Par ailleurs, au niveau régional, le processus de contractualisation entre l'UEMOA et les partenaires régionaux, dans le cadre du ResIP2, a également engendré des délais supplémentaires dans la mise en œuvre de la composante régionale. Ces différents enseignements méritent d'être capitalisés en vue d'améliorer l'efficacité des interventions futures, notamment dans le cadre de l'initiative WACA+.

Perspectives

Pour l'année 2026, les activités seront principalement axées sur les priorités suivantes :

- ☞ La poursuite des appuis aux pays pour le renforcement des cadres juridiques nationaux ;
- ☞ La poursuite de l'appui aux pays pour la préparation de WACA+ ;
- ☞ La poursuite de l'opérationnalisation de l'ORLOA adopté en 2024 ;
- ☞ La finalisation des grands travaux entamés au Sénégal (travaux de protection côtière et stabilisation de l'île de Gorée), en Côte d'Ivoire (travaux de construction du cordon sableux du Grand Lahou) et au Togo (travaux de protection côtière du segment Gbodjomé-Agbodrafo et de construction des caniveaux dans les préfectures des Lacs et de Vo ;
- ☞ La réalisation de l'évaluation finale des projets ResIP1 et l'évaluation à mi-parcours des ResIP2 ;
- ☞ L'appui à la mise en œuvre du projet WACA ResIP2 dans les pays notamment en Gambie (validation des rapports des études de faisabilité et démarrage des travaux de construction des infrastructures de lutte contre les inondations au niveau du ruisseau de Kotu), au Ghana (la finalisation des études de faisabilité et le démarrage des travaux de protection côtière et de lutte contre les inondations au niveau du Bassin de le Volta) et en Guinée-Bissau (poursuite des activités de reboisement et de restauration des écosystèmes) ;
- ☞ La poursuite des actions de renforcement des capacités des institutions impliquées et des acteurs impliqués dans la gestion des littoraux ;
- ☞ La signature des contrats de prestation des partenaires régionaux avec l'UEMOA (RAMPAO, Convention d'Abidjan).

10. CONCLUSION

Les projets WACA ResIP 1 et 2 constituent un levier essentiel pour le renforcement de la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest, en favorisant une approche intégrée et concertée entre les différents acteurs nationaux, régionaux et techniques. Les progrès enregistrés depuis le démarrage du programme, notamment en matière d'exécution des investissements et d'amélioration des performances, témoignent d'une montée en puissance progressive du dispositif de mise en œuvre.

Les résultats observés au cours de l'exercice 2025 illustrent cette dynamique. Pour le ResIP 1, le taux d'exécution financière atteint 92 %, soit une progression de 19 points par rapport à l'année précédente (73 %). L'exécution physique est passée de 68 % à 79 %, soit une amélioration de 11 points. Le taux moyen d'exécution financière du ResIP 1 s'établit ainsi à 74 %, confirmant une performance globale relativement satisfaisante.

En ce qui concerne les indicateurs du ResIP1, la situation issue du cadre harmonisé montre que les cibles globales des ODP 1 (155 %), ODP 3 (111 %) et ODP 4 (113 %) de même que celles de la plupart les indicateurs de résultats intermédiaires sont atteintes, malgré des disparités entre pays. Des efforts restent toutefois à faire pour réaliser les cibles des ODP 2 et 5, ainsi que le reste des indicateurs intermédiaires non atteintes.

Les pays ayant clôturé leur projet, notamment le Bénin, la Mauritanie et São Tomé-et-Principe, ont atteint la majorité des indicateurs. Par ailleurs, les travaux en cours notamment en Côte d'Ivoire (cordon sableux de Grand-Lahou), au Togo (protection côtière entre Godjomé et Agbodrafo, et travaux de lutte contre les inondations) et au Sénégal (protection côtière et stabilisation de l'île de Gorée) devraient permettre d'atteindre les cibles restantes et d'améliorer davantage les taux d'exécution.

À l'inverse, le ResIP 2 enregistre un démarrage encore timide, avec un taux d'exécution financière global estimé à 9 %, traduisant des difficultés dans le lancement des investissements physiques et sociaux. Parmi les pays concernés, la situation du Ghana apparaît particulièrement préoccupante et nécessite la prise de mesures urgentes pour permettre à l'UGP de disposer des ressources nécessaires pour réaliser les grands travaux. Au niveau de la Guinée-Bissau, en plus des contraintes institutionnelles, administratives et financières, l'application à ce pays de la politique opérationnelle et de la procédure (PB)7.30 du fait de la situation d'instabilité politique a freiné l'exécution des activités. Au niveau régional, les retards observés dans les processus de contractualisation ont également impacté le rythme d'exécution des activités. Ainsi, il est impératif de prendre les dispositions nécessaires et de mettre en œuvre des stratégies appropriées afin d'inverser la tendance et de progresser efficacement vers l'atteinte des résultats escomptés.

En définitive, malgré les contraintes rencontrées, les enseignements tirés de cette expérience constituent des acquis précieux pour les futures interventions, en particulier dans le cadre de WACA+, où une meilleure anticipation des phases préparatoires et une optimisation des processus opérationnels permettront d'accroître davantage l'impact et la durabilité des actions engagées.

Annexes (liens des rapports des pays et de la composante régionale)

Annexe 1 : CADRE DE RESULTATS ResIP1.xlsx
Annexe 2 : CADRE RESULTAT ResIP2.xlsx
Annexe 3 : RAPPORT ANNUEL 2025 COMPOSANTE REGIONALE.docx
Annexe 4 : RAPPORT SEMESTRIEL BENIN.docx
Annexe 5 : RAPPORT ANNUEL 2025 COTE D'IVOIRE.docx
Annexe 6 : RAPPORT ANNUEL MAURITANIE.docx
Annexe 7 : Rapport Annuel 2025 SENEGAL.docx
Annexe 8 : RAPPORT ANNUEL 2025 DU PROJET_WACA Togo.docx
Annexe 9 : RAPPORT ANNUEL 2025 GHANA.docx
Annexe 10 :RAPPORT ANNUEL 2025 GUINEE BISSAU OK.docx
Annexe 11 : ANNUEL REPORT 2025 GAMBIA.pdf